

# Chapitre 1

## 1.0 Partenariat de recherche et problématique générale de la résurgence de l'aide alimentaire dans la société québécoise

La recherche dont fait état ce rapport a comme particularité d'avoir été initiée et développée dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des moissons du Québec. C'est donc à partir notamment des questionnements des responsables, qui ont été soulevés lors des discussions préparatoires et des colloques annuels subséquents que nous avons développé notre problématique de recherche.

Après une brève revue critique de la littérature portant sur la résurgence l'aide alimentaire dans les sociétés industrialisées dans un second temps, nous exposerons la pertinence de l'objet de ce rapport en regard de l'essentiel de ces questionnements sur l'aide alimentaire et expliquerons comment nous les avons développés dans l'orientation que nous avons donnée à nos travaux. Nous mettrons l'emphase sur les questionnements portant sur une des dimensions des activités d'aide alimentaire, celle que nous avons choisie parmi l'ensemble des priorités de recherche du partenariat : **l'étude des usagers et des modes de distribution de cette aide.**

L'institutionnalisation croissante du rôle des Moissons au Québec soulève un ensemble d'interrogations plus générales sur le rôle de l'aide alimentaire dans les sociétés développées et sur les mutations du phénomène de la pauvreté. En effet, les prestations massives de denrées alimentaires à des populations étaient associées, jusqu'il y a tout récemment, aux pays les plus démunis de la planète. La littérature qui en traite s'ancre sur les rapports de domination entre les États, mettant en jeu les populations, les multinationales du secteur agro-alimentaire, la difficulté pour ces pays d'avoir un développement auto-centré de l'agriculture, etc. Dans un sens radical, la présence de l'aide alimentaire à l'échelle mondiale fait état de l'absence d'une « sécurité » alimentaire pour les citoyens de ces pays et, dans cette veine, l'aide alimentaire devient un levier pour renforcer ces rapports de domination. Devons-nous interpréter de la même façon la résurgence d'une aide alimentaire de masse au Québec, dans la foulée de cette littérature sur le sous-développement, comme ailleurs dans les pays les plus développés?

Dans une troisième étape, nous resituerons brièvement les interrogations des responsables et des chercheurs face au phénomène de l'aide alimentaire dans le cadre de ces discours sur la pauvreté, sur l'aide alimentaire et sur le développement. Il faut dire que ces interrogations générales ont été présentes lors des discussions dans la mesure où l'avenir anticipé de l'aide alimentaire est un indice des transformations importantes de l'économie et de la société québécoise : l'émergence d'une économie parallèle associée à la pauvreté. Cette tendance peut être rapprochée de la situation sociale de pays où les écarts de richesse entre les groupes sociaux sont faramineux, mais ce parallèle avec les sociétés en voie de développement reste limité.

À la mesure de la complexité du monde contemporain, on ne peut tout simplement transposer l'ensemble des constats faits à propos de l'aide alimentaire dans les sociétés en voie de

développement pour en déduire le sens et la forme des pratiques d'aide alimentaire au Québec. Il nous faut donc faire l'exercice de développer une problématique spécifique de l'aide alimentaire telle se pose dans les sociétés industrialisées.

Les questionnements et les discours des responsables des Moissons sur l'aide alimentaire sont idéologiques en un sens positif du terme : ils recouvrent l'ensemble des dimensions du « réel » auxquelles leurs actions doit se confronter, ce qui va bien au-delà de l'irréductibilité sociale de cette « réalité » . Ils traitent dans le même temps des aspects sociaux, économiques, politiques, psychologiques, etc. de l'aide alimentaire. Comme nous le verrons, plusieurs éléments et plusieurs intérêts de connaissance ont été énoncés dans les discussions du partenariat : pauvreté, nutrition, rôle de l'industrie agro-alimentaire, dignité des usagers, impact de l'aide alimentaire sur les usagers et les organismes, critères de gestion de l'aide alimentaire, rôle de l'État, etc. Il nous a fallu choisir parmi ces « réalités sociales », c'est-à-dire parmi tous les objets d'étude possibles.

Dans un quatrième temps, nous expliquerons ce que signifie pour nous le développement d'une approche sociologique de l'aide alimentaire et en quoi celle-ci reprend et réinterprète certains des questionnements présents dans les débats sur l'aide alimentaire. Cette approche sociologique est de nature relationnelle (l'étude des relations sociales) et elle diffère des catégories premières le plus fréquemment utilisées aujourd'hui dans le sens commun afin d'appréhender la vie sociale, par exemple celles d'individu et de société et de l'opposition entre ces deux termes. Elle nous mènera à expliciter les enjeux sociaux sous-jacents aux catégories de connaissance des questionnements concernant l'aide alimentaire, notamment en ce qui a trait à la façon dont nous allons aborder le phénomène de la pauvreté. Les travaux en sciences sociales portant sur le phénomène de la pauvreté sont très nombreux. Nous ne pourrons faire état de l'ensemble de notre cheminement théorique dans ce champ. Nous allons plutôt mettre en relief nos positions théoriques à la lumière de travaux synthèses réalisés par d'autres chercheurs.

Enfin, la cinquième étape de ce chapitre énoncera notre problématique sociologique de l'aide alimentaire au Québec qui accorde une attention particulière au phénomène nouveau de son émergence récente en région, hors des grands centres urbains. Cette problématique de recherche est celle de l'appropriation sociale de l'aide alimentaire par les personnes qui ont recours à cette aide. Nous exposerons ce modèle théorique qui permettra de formuler une série d'hypothèses guidant la suite de notre démarche de recherche. Mais auparavant, afin de situer notre propos, nous voudrions faire état du contexte dans lequel s'est développé ce partenariat de recherche avec la Fédération des moissons.

## **1.1 La résurgence de l'aide alimentaire dans les sociétés occidentales**

En comparaison avec les travaux sur l'aide alimentaire internationale, la littérature sur l'aide alimentaire dans les sociétés occidentales est très restreinte. Le phénomène est récent. Nous parlons de travaux qui portent sur les activités d'aide alimentaire qui nous intéressent : soupe populaire, distribution de colis de nourriture, cuisine collective. Nous ferons état des travaux d'une chercheuse américaine de nature sociographique. Par ailleurs quelques travaux anthropologiques ou sociologiques sur la pauvreté abordent l'aide alimentaire sans en faire l'objet de leur analyse. Il serait trop fastidieux de faire état de ces recoupements parcellaires.

Résumée brièvement et à grands traits, l'aide alimentaire à l'échelle internationale relève de conditions sociales très différentes de celle dans les sociétés industrialisées :

Dans les sociétés dites du tiers-monde, cette aide est liée à des problèmes de production de denrées alimentaires au sein des populations qui reçoivent l'aide<sup>1</sup>. On dénonce l'aide sous forme alimentaire parce qu'elle détruirait les capacités productives, mettant ainsi les populations dans des situations de dépendance radicale. Ces problèmes de production peuvent prendre plusieurs formes, notamment celles propres aux rapports de domination économique. Par exemple, si un pays oriente l'ensemble de sa production sur quelques denrées exportables par obligation de remboursement d'une dette internationale, la production *de facto* n'est plus à même d'assurer une part déterminante des denrées alimentaires nécessaires à une population. Dans les sociétés occidentales industrialisées, l'aide alimentaire n'est pas liée aux problèmes de production alimentaire. Il s'agit plutôt d'une question de distribution sociale dans la lignée de notre problématique théorique.

Les historiens et les experts des questions alimentaires s'entendent pour dire que les sociétés occidentales, depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, ont éliminé la situation de pénurie extrême que constitue la famine. La famine est une situation où l'ensemble d'une population n'a plus les ressources alimentaires essentielles pour sa reproduction biologique. Les famines sont bien souvent liées aux guerres et dans les pays du « tiers-monde », ces famines sont le contexte extrême où l'aide alimentaire peut devenir une arme de contrôle des populations.

Ces deux différences sont loin de résumer l'ensemble de celles qui pourraient être évoquées mais elles demeurent suffisantes pour nous amener à considérer en soi l'aide alimentaire dans les sociétés industrialisées, quitte à mettre en rapport par la suite ces situations, sur la base de la connaissance acquise.

### **1.1.1 Les travaux sur l'aide alimentaire au Québec et dans d'autres sociétés industrialisées (France et États-Unis).**

La recherche sociale sur l'aide alimentaire émerge à peine en Europe et aux États-Unis, tandis qu'au Canada certaines études ont déjà été réalisées. Nous examinerons ces derniers travaux plus en détails du point de vue de la représentation implicite ou explicite qu'ils proposent des usagers et de leur enracinement social. Ces travaux sont ultérieurs au partenariat de recherche. Précisons qu'il existe très peu de travaux portant spécifiquement sur l'aide alimentaire et ses usagers.

#### **1.1.1.1 Les banques alimentaires en France et la Fédération européenne des banques alimentaires**

Nous avons pris connaissance des rapports d'activités des banques alimentaires européennes et de leur fédération. On y retrouve des données factuelles sans analyse du phénomène<sup>2</sup> Un

<sup>1</sup> Voir par exemple **Clément, Alain**, *Nourrir le peuple. Entre État et marché*, Paris: L'Harmattan, 1999. p. 301 et le travail de A. Sen qui est cité

<sup>2</sup> En 1984, la première banque alimentaire en France a vu le jour. On se souviendra qu'au début des années 1980, des hivers froids avaient fait plusieurs victimes chez les itinérants. C'est dans ce contexte que se sont développés les restaurants du cœur, sur l'initiative du comédien Coluche. Aujourd'hui, il existe 55 banques alimentaires en

livre récent de nature journalistique soulève par ailleurs de multiples interrogations. Il est intitulé **La faim cachée**. Voici, extrait de cet ouvrage publié en 1997, le bilan de la situation de l'aide alimentaire en France que dressent Christophe Rymarsky et Marie-Cécile Thirion :

« Le bilan nutritionnel de la population française est globalement satisfaisant mais cache des disparités importantes. On estime que 4 à 5 % de la population vit en situation précaire. Pour ces populations, l'alimentation est moins équilibrée et peut absorber jusqu'à 50 % du budget du ménage. L'impact de cette situation alimentaire sur leur santé et leur activité est difficile à évaluer, surtout pour les populations peu suivies comme les jeunes et les adultes. Cela est d'autant plus préoccupant que l'on détecte, parmi les enfants et les femmes enceintes qui bénéficient d'un suivi plus rapproché et d'aides spécifiques, diverses carences. (...)

Une des réponses à l'insécurité alimentaire des populations défavorisées reste l'aide alimentaire. Environ deux millions de personnes y ont accès chaque année (temporairement ou structurellement) et les distributions vont en augmentant depuis le début des années 90. Cette aide fournie soit sous forme de colis, soit sous forme de repas, n'est pas toujours insérée dans une démarche de réinsertion. Elle est souvent perçue comme une aide d'urgence même si les distributions tendent à s'institutionnaliser et à se faire tout au long de l'année. Ces distributions alimentaires sont assurées pour une grande part par les associations qui reposent essentiellement sur le bénévolat. Les associations sont de plus en plus démunies pour répondre à la hausse de la demande, la complexité des situations des demandeurs, la dépendance d'une couche entière de la population vis-à-vis de ce type d'aide. Et ce d'autant plus que les réels besoins des bénéficiaires, leurs attentes, leurs stratégies sont mal connus. »<sup>3</sup>.

Les auteurs notent la croissance importante de l'aide alimentaire et son absence des débats et des politiques françaises. Dans cette même veine, la recherche sociale sur l'aide alimentaire n'en est qu'à ces premiers balbutiements. S'appuyant sur un rapport d'activités des banques alimentaires dans six pays européens<sup>4</sup>, ces auteurs nous décrivent la représentation actuelle des bénéficiaires de l'aide alimentaire :

(...). 35 % sont des familles avec enfants, 30 % sont des personnes seules, 25 % des familles monoparentales, 10 % des couples sans enfant. En revanche, peu d'informations sont disponibles quant à la structure des ressources de ces bénéficiaires, à leurs conditions de vie (sans domicile fixe, bénéficiaires d'allocations spécifiques...) ou à la place de l'aide alimentaire dans leur stratégie d'approvisionnement.

---

France. Une de leurs particularités par rapport aux banques nord-américaines est d'être approvisionnées par un gouvernement, la Communauté européenne, à 25% des denrées distribuées.

<sup>3</sup> Rymarsky, Christophe; Thirion; Marie-Cécile, 1997 p.9-10.

<sup>4</sup> Pradier, Françoise, *L'aide alimentaire fournie par des associations caritatives et humanitaires*, Fédération européenne des banques alimentaires, 1996. Les six pays sont la Belgique, l'Espagne, la France, L'Irlande, l'Italie, le Portugal.

Il en ressort qu'il est difficile d'avoir une perception globale de l'aide alimentaire par les bénéficiaires. Seules sont disponibles des informations fragmentaires.

Ainsi, la présence d'enfants et de leur mal-être est un déclencheur primordial pour bon nombre de familles dans la démarche de demande d'aide alimentaire. Dans le même temps, cette démarche est perçue comme un constat d'échec (avec peut-être la peur de se voir retirer la garde des enfants) et n'intervient qu'après avoir essayé les autres pistes administratives. Alors, même pour les familles étant structurellement ou régulièrement en situation difficile, le recours à l'aide alimentaire se fait dans l'urgence. »<sup>5</sup>

Face à cette intervention très importante des associations caritatives<sup>6</sup> et humanitaires et compte tenu du peu d'information sur les conditions actuelles d'existence des usagers, les auteurs de la **Faim cachée** s'interrogent sur l'adéquation de l'aide à ce que vivent les usagers :

« Quoi qu'il en soit, la mauvaise connaissance de l'état nutritionnel des populations pauvres et des causes profondes de ces situations augmente largement les risques d'avoir des réponses pas toujours adaptées à leur demande (exemple : donner de l'aide alimentaire quand la cause majeure du problème est un manque de revenus, faire de l'éducation nutritionnelle quand le déséquilibre alimentaire est avant tout lié à une incertitude et une irrégularité dans les rentrées d'argent dans le foyer, donner des produits alimentaires de base alors que l'ensemble de l'alimentation de la famille repose sur ces dons...).

De même, le ciblage de l'aide est plus difficile. Actuellement, les associations se basent sur la déclaration de revenus que font les demandeurs. Le niveau plafond doit ensuite être déterminé, souvent en fonction des volumes d'aide alimentaire disponibles dans l'association (certaines associations l'estiment entre 30 et 40 F par jour et par personne). Or, c'est un indicateur qui ne prend pas en compte l'ensemble de la situation. Ainsi, une personne sans ressources stables est amenée parfois à dépenser beaucoup pour son logement si elle doit se loger dans des hôtels. Il en va de même pour des personnes n'ayant pas les moyens de conserver de la nourriture ou de la transformer et qui doivent faire appel à des produits prêts à la consommation. »<sup>7</sup>

En conclusion à cet état de la situation, les auteurs s'interrogent aussi sur la nature de la relation d'assistance dans la mesure où les usagers en général ne semblent pas participer ou être associés aux décisions liées à l'aide alimentaire<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Rymarsky, Christophe; Thirion, Marie-Cécile, 1997 p. 46-47

« Les estimations de la valeur de l'aide alimentaire distribuée en France vont de 500 millions de francs en 1989 à 1 milliard en 1993 et entre 1 et 1,5 milliard en 1994. ». Rymarsky, Christophe; Thirion, Marie-Cécile 1997 p. 37

<sup>7</sup> Rymarsky, Christophe; Thirion, Marie-Cécile, 1997 p.60-61

<sup>8</sup> Elisabeth Tisserand, Pierre Jean Rocca et Marie-Cécile Thirion de l'organisme Solagrail vont produire des travaux sur les pratiques innovantes en matière d'aide alimentaire en France.

### 1.1.1.2 Les banques alimentaires aux États-Unis

Le développement d'un véritable système parallèle d'alimentation pour les pauvres dans un des pays les plus riches de la planète<sup>9</sup> a provoqué de vives critiques de la part de ceux qui conçoivent l'alimentation comme un droit du citoyen et une responsabilité de l'État. Dans son livre **Sweet Charity: Emergency Food and the End of Entitlements**, Janet Poppendieck attaque l'industrie de la charité parce qu'elle réduit les droits sociaux dont le droit à l'aide alimentaire. L'industrie de la charité a d'abord pour conséquence d'entretenir l'impression que tout un réseau d'organismes assurent une aide massive aux pauvres quand les moyens d'intervention de ces réseaux demeurent très limités. Cette impression inciterait aussi les administrations publiques à restreindre leurs programmes d'aide, compte tenu des pressions s'exerçant pour favoriser les réductions fiscales. Dans cette suite d'idée, l'organisation de services alimentaires, qui demandent un lourd investissement logistique et d'énergie de la part de ceux qui oeuvrent dans le secteur communautaire, a pour conséquence de réduire l'implication politique de ces personnes et de ces groupes. Cette chercheuse s'en prend aussi au mouvement des banques alimentaires qui revendique une plus grande efficacité de son action que celle de l'État. L'évaluation de l'intervention lui semble biaisée et de plus, elle justifie le retrait de l'État. Elle décrit la relation d'aide comme une relation d'assistance où les usagers sont relégués à la passivité, attitude que l'aide alimentaire les amène à intérioriser :

And what I think happens to us when we volunteer in those programs is that we internalize that difference. We begin to see the client as these passive recipient victims, not as fellow citizens in a struggle, not as appropriate fellow workers in solidarity, but as the passive recipients of our largesse. The upshot is that we accrue social honor - the volunteers, the donors - and they accrue stigma, and so the inequality, effectively the social inequality, is increased.  
» Janet Poppendieck, 10

La critique centrale de cette argumentation repose sur le constat qu'à travers l'aide alimentaire se produit une dépolitisation des situations de pauvreté, situations ainsi reléguées au domaine de la charité privée. Plusieurs questions soulevées par ces travaux critiques du développement de l'aide alimentaire sont tout à fait pertinentes. Par exemple, est-ce que la constitution d'une activité d'aide alimentaire entraîne nécessairement une dépolitisation des bénévoles et des usagers? Est-ce que ces usagers sont déjà politisés? L'émergence du partenariat sur l'aide alimentaire par la Fédération des moissons du Québec s'inscrivait notamment dans une remise

---

<sup>9</sup> Depuis la première banque alimentaire américaine créée en 1967, se sont développées près de 500 banques alimentaires aux États-Unis. La principale Fédération des banques alimentaires, **Second Harvest**, comprend 188 banques alimentaires à l'échelle des États-Unis. Elle distribue 1 billion de livres de nourriture à 50 000 organismes qui rejoignent 26 millions de personnes.

<sup>10</sup> *Comments on the Relationship Between the Right to Food and Food Charities*, by Janet Poppendieck, Assistant Dean of Academic and Student Affairs, Hunter College From the symposium "Needs vs. Rights and the Right to Food" On the occasion of the conference "From Aspiration to Activist Agenda: Achieving Economic, Social and Cultural Rights in the U.S." Sunday, December 6, 1998 Hunter College, New York Hosted by the Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)

en question de l'orientation des banques alimentaires américaines, lesquelles visent à constituer un marché alimentaire parallèle pour combler les besoins des pauvres. Bien que nous n'aborderons pas la dynamique organisationnelle et les politiques sociales relatives à l'aide alimentaire dans les suites de ce rapport, nous montrerons qu'au Québec, selon les milieux, la dimension politique de la vie sociale des usagers se trouve dans certains cas renforcée par leur participation à des activités d'aide alimentaire. Comme nous le verrons, la description des activités d'aide alimentaire au Canada donne lieu à une analyse sensiblement différente, du moins en ce qui a trait à la relation d'aide et à l'enracinement social, bien qu'on reprennent souvent les critiques et questionnements soulevés par cette chercheure à propos de la réalité américaine de l'aide alimentaire.

### 1.1.1.3 La recherche sociale sur l'aide alimentaire au Canada

L'analyse que propose Graham Riches met en relation la crise de l'État providence et l'émergence de l'aide alimentaire au Canada. En 1981 à Edmonton, une première banque alimentaire est créée; quatre ans plus tard seulement, en 1985, on en comptait 75 au Canada. Dans le contexte de cette croissance rapide, ce chercheur discerne deux grands types d'enracinement social de l'aide alimentaire, renvoyant également à des relations d'aide différentes : le modèle volontaire et charitable de banque alimentaire et celui d'origine syndicale. Les caractéristiques communes qu'il reconnaît aux banques alimentaires résident en ce qu'elles sont des organismes fondés sur le partage, le recyclage des denrées alimentaires et l'engagement social des personnes. Dans le modèle volontaire/charitable, qui représente 49 des 75 banques alimentaires inventoriées, la relation d'aide se définit selon l'auteur comme visant à combler les besoins à la marge d'organismes sociaux (églises, organismes humanitaires, etc.) dont elles sont la création. Le développement des banques alimentaires d'origine syndicale réfère à des contextes de congédiements massifs. La relation d'aide ne se définit plus uniquement en terme alimentaire : « ...it is not just the request of food which is addressed, but help is also provided with unemployment insurance problems, social allowance appeals, rental questions, and a whole range of welfare and legal rights issues »<sup>11</sup>.

Selon Riches, la différence la plus importante entre ces deux modèles organisationnels s'avère de nature politique : « The crucial difference between the voluntary/charity and labour/union food banks is that the latter stress education about rights »<sup>12</sup>. En 1985, l'auteur recense 26 organisations alimentaires correspondant à ce modèle au Canada. Celui-ci notera par ailleurs la diversité des situations concrètes d'aide alimentaire qu'il a observée lors de la visite de ces organismes:

« In Canada the variety of approaches to food bank organizing reflect regional differences, political divisions, religious preferences, individual choices and levels of funding. It is also impossible to state categorically whether harvesting surplus food or feeding hungry people is their major goal. What is evident is that there is a tension between these two objectives, at least for the voluntary charitable food banks, which is unlikely ever to be satisfactorily resolved. Charity and self-help can also be seen to be at odds. Voluntarism responds to the volunteer's altruism and need

<sup>11</sup> Riches, Graham, 1986, p. 32.

<sup>12</sup> Riches, Graham, 1986, p. 32.

to participate but often excludes from participation those who have already been made powerless the hungry and unemployed. »<sup>13</sup>

À la différence de celle de Poppendieck aux États-Unis, L'analyse de Riches au Canada repère des formes d'enracinement sociale des banques alimentaires et de composition de la relation d'aide. Un tiers des banques d'origine syndicale se particularise par une activité alimentaire qui est aussi une activité politique au sens large. L'auteur remarque que les organisations volontaires souvent ont comme caractéristique d'exclure les usagers d'une participation à l'organisme et des décisions reliées à l'aide alimentaire. Il va sans dire que nous sommes particulièrement sensibles à cette question, d'autant plus que nous avons tenté de l'élargir ici en décrivant les points de vue et la relation qu'établissent les usagers à l'aide alimentaire. Or, dans la recherche sociale sur l'aide alimentaire, domine aujourd'hui une lecture épidémiologique de la pauvreté, sous-tendue notamment par la corporation des nutritionnistes, lecture qui vise à être le fer de lance d'une politique de la sécurité alimentaire, tel que le soutenaient Hélène Delisle et Anne-Marie Hamelin en ouverture d'un colloque portant sur « L'action communautaire et les politiques de sécurité alimentaire : une question sociale et de santé »<sup>14</sup>.

Nous sommes plutôt critiques de cette approche parce que ce type de « recherche sociale » accorde très peu de statut aux usagers de l'aide alimentaire et qu'on vise d'abord et avant tout à établir une politique de la sécurité alimentaire sans connaître la diversité des relations de l'aide alimentaire. La principale critique que nous lui adressons est que ce type de recherche conçoit la pauvreté dans une approche technocratique et rencontre les limites qui sont décrites par Frédéric Lesemann :

« Nous l'avons mentionné, cette lecture épidémiologique de la pauvreté est très largement dominante dans nos sociétés. Elle permet de faire apparaître, de montrer sinon de désigner la pauvreté, ses causes, ses conséquences, ses corrélations avec divers phénomènes sociaux et comportements. Elle remplit en ce sens une fonction stratégique dans la définition et l'implantation du grand oeuvre de la protection sociale et de la régulation socio-économique qui caractérise les interventions de type providentiel des États contemporains. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette orientation de la recherche est, depuis une trentaine d'années, si dominante. Elle fournit à l'État les instruments dont ses administrations ont besoin pour mettre de la rationalité dans le désordre du social.

Mais la question surgit immédiatement — et elle est évidemment centrale pour notre réflexion: quelle est la réalité de la pauvreté ainsi constituée et désignée? Cette question est cruciale car elle interroge le statut de la connaissance produite et corollairement son efficacité sociale puisqu'il lui reste à démontrer que le social qu'elle identifie est bien celui que vivent les pauvres, celui dans lequel ils se reconnaissent et qu'ils s'approprient en vue de

<sup>13</sup> Riches, Graham 1986, p. 34.

<sup>14</sup> Delisle, Hélène; Hamelin, Anne-Marie, éd., *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale de la santé : actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans le cadre du 64e Congrès de l'Acfas*, Montréal: Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1997.



prendre en main la réorientation de leur destinée, comme le prônent ultimement toutes les interventions gouvernementales qui se développent en leur direction. Notons que cette question est aujourd'hui au coeur des interpellations adressées à la politique sociale et aux formes d'intervention gouvernementale qui s'y rapportent et dont on s'étonne qu'elles ne soient pas plus efficaces quand elles ne créent pas tout simplement des effets contre-productifs. »<sup>15</sup>

Bien que la *Politique de la santé et du Bien-être* du Québec énonce qu'il faille agir pour et avec les personnes en situation de pauvreté, nous sommes loin de voir reconnaître à l'intérieur de la recherche un statut aux personnes mais aussi aux groupes sociaux en situation de pauvreté. Les questions que pose ce chercheur sur l'identification du social sont centrales ici et déterminantes selon nous de la configuration diversifiée de l'aide alimentaire au Québec. Dans ce sens, on ne peut résumer ce social qu'est l'aide alimentaire à de simples stéréotypes et proposer de réguler les activités d'aide alimentaire sans avoir décrit l'appropriation sociale qu'en font les usagers et les groupes sociaux auxquels ces usagers appartiennent. C'est pourtant ce que nous proposent Delisle et Hamelin :

« Le dépannage alimentaire est la réponse de « première ligne » qui permet de faire face à l'urgence, mais son rôle devra rester limité, ce qu'on n'a de cesse de répéter. Autrement, il y a un risque sérieux de voir s'institutionnaliser un système d'approvisionnement alimentaire à deux vitesses, le réseau commercial normal pour les uns, les excédents, rebuts et restes d'aliments provenant de ce réseau pour les autres, par le biais notamment des banques alimentaires. La prolifération des banques alimentaires et des autres programmes d'assistance alimentaire « charitable » à laquelle on assiste actuellement et qui est largement décriée est en effet davantage un symptôme d'aggravation de la situation économique qu'une solution au problème de l'insécurité alimentaire. <sup>16</sup>»

Il est très étonnant que sans travaux d'autre nature qu'épidémiologique sur la vie des usagers et sur les activités d'aide alimentaire, on en soit rendu à vouloir déterminer le rôle de l'activité d'aide alimentaire, laquelle, de toute façon, échappe à une régulation technocratique de l'État. Mais ce qui nous semble le moins fondé est de postuler que les programmes d'assistance alimentaire se résument dans l'ensemble du Québec à une relation charitable, d'autant plus que ce terme, ici, n'est pas défini. S'agit-il du charitable au sens de la pauvreté vernaculaire de Rahnama dont nous verrons la définition plus loin, sous le modèle de Saint-François d'Assise? S'agit-il du charitable au sens d'un mouvement de « bonnes âmes » face à une conception de la pauvreté inéluctable? Puisque plusieurs des organismes d'aide alimentaire ont un enracinement religieux, n'observe-t-on pas là une vision stéréotypée du religieux? Est-ce qu'effectivement les activités d'aide alimentaire au Québec visent à constituer un marché alimentaire parallèle pour les personnes en situations de pauvreté? Que fait-on si les usagers, eux, ne décrient pas largement, comme le prétendent ces chercheurs, les activités d'aide

<sup>15</sup> **Frédéric Lesemann**, "Aspect sociaux de la pauvreté," in G. Dumant et S. Langlois, éd., *Traité des problèmes sociaux*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.

p. 586-587

<sup>16</sup> **Delisle, Hélène; Hamelin, Anne-Marie**, 1997, p. 3.

alimentaire? Le seul statut de leurs représentations ne serait-il pas dès lors une fausse conscience?

Dans cette perspective, on substitue, à une étude en profondeur de l'enracinement social, des analogies qui sont mal fondées. Celle des regrattiers, avancée par Joël Rouffignat dans le colloque « L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire »<sup>17</sup>, en est un bel exemple, lorsqu'il prétend décrire la relation entre usagers et organismes. Rappelons que les regrattiers sont des marchands qui, au 19<sup>ème</sup> siècle, rachetaient des commerces des denrées alimentaires périmées et d'autres objets d'usage domestique pour les revendre. L'analogie avec les regrattiers fait abstraction d'un élément incontournable : les banques alimentaires sont des organismes à but non-lucratif; elles ne revendent pas les biens et les produits distribués<sup>18</sup>, et bien que ceux-ci soient de qualité inégale, ils demeurent comestibles. À terme, la similitude posée désigne toute opération de recyclage particulièrement valorisée aujourd'hui dans une perspective écologique, tout en suggérant que les organismes d'aide alimentaire n'opéreraient pas de sélection des produits comme le faisaient les regrattiers au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Plus généralement, leur manière d'aborder la situation de l'aide alimentaire au Québec en terme de sécurité alimentaire nous apparaît problématique. Il s'agit d'une transposition trop rapide de la problématique de l'aide alimentaire des pays en voie développement aux sociétés industrialisées sans études sociographiques qui le justifieraient. Bien qu'il y ait un aspect nutritionnel indéniable au phénomène de l'aide alimentaire, celui-ci n'est qu'un aspect très restreint du phénomène. N'est-ce pas l'une des conclusions de ce colloque que « le rôle de l'éducation dans l'utilisation des ressources a été relativement peu soulevé » par les participants dans les discussions en ateliers?<sup>19</sup>. Si la question de l'accès aux ressources alimentaires a été définie comme centrale, ne s'agit-il pas d'une question économique plutôt que strictement alimentaire, dans la mesure où l'accès au produit alimentaire en général, dans notre société, est monétarisé? Définir comme une politique majeure la sécurité alimentaire face aux situations de pauvreté, n'est-ce pas entériner une réduction de l'intervention de l'État, d'une forme économique (sécurité du revenu) vers une forme biologique (sécurité alimentaire), d'une redistribution monétaire à des bons de nourriture aux personnes en situations d'assistance?

### 1.1.1.3.1 La connaissance des usagers de l'aide alimentaire au Québec

De rares recherches ont permis de repérer les caractéristiques sociales des personnes recourant à l'aide alimentaire dans la région de Québec (Coté, Éline; Rouffignat, Joël 1994, Rouffignat; Joël; Coté, Éline; Racine Sonia, 1996). Elles ont été développées dans le cadre de partenariat avec la Fédération des moissons du Québec. L'ampleur de la distribution alimentaire constatée est importante : « Pour le seul mois d'avril 1995, dans une agglomération de 610 100 habitants, ce sont plus de 23 400 personnes qui ont utilisé un

<sup>17</sup> Rouffignat, Joël, "Les banques alimentaires: regrattiers du complexe alimentaire," in H. Delisle et A. Hamelin, éd., *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale de la santé : actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans le cadre du 64e Congrès de l'Acfas*, Montréal, 1997.

<sup>18</sup> Les seuls coûts liés à l'aide alimentaire que nous avons rencontrés rendaient compte des frais de transport.

<sup>19</sup> Delisle, Hélène; Hamelin, Anne-Marie, 1997, p. 100.

service quelconque de dépannage alimentaire et parmi celles-ci, il y avait 3 800 enfants de moins de 12 ans »<sup>20</sup>

Les auteurs conservent une certaine prudence en ce qui a trait à la généralisation de ces chiffres à l'échelle du Québec. En fait, selon les auteurs, pour caractériser la situation des usagers, il faut considérer à la fois la précarité alimentaire, la précarité économique et la précarité en matière de santé. Ceux-ci mentionnent que la « pauvreté économique est déterminante dans le recours à l'aide alimentaire »<sup>21</sup> Cette situation ressort particulièrement lorsque ces chercheurs comparent la situation générale de la pauvreté au Québec et celle des personnes recourant à l'aide alimentaire :

On se réfère souvent à la notion de seuil de pauvreté pour souligner la précarité des plus démunis. Au Québec, environ 15 % des familles et 45 % des personnes seules vivent sous le seuil « officiel » de pauvreté de Statistiques Canada qui est en fait un seuil de faible revenu établi à partir du revenu moyen. La quasi-totalité (97 %) de ceux qui sollicitent un dépannage alimentaire vivent sous ce seuil de pauvreté.

Mais c'est l'intensité et le type de pauvreté qui sont les plus significatifs en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire. Plus significatifs parce que si la totalité des usagers de l'aide alimentaire vivent sous le seuil de pauvreté, 53 % d'entre eux ont des revenus inférieurs à la moitié de ce seuil de pauvreté. Cela signifiait, en 1994, vivre avec moins de 6 500 \$ par année à Montréal ou à Québec pour une personne seule ou avec moins de 15 000 \$ pour une famille de quatre personnes. Au Québec on peut estimer qu'entre 4 et 5 % de la population est dans cette situation. Ce seuil de grande pauvreté correspond à un minimum vital au-dessous duquel il n'est plus possible de mener une vie socialement acceptable aux dires mêmes des économistes néo-libéraux du Fraser Institute (Sarlo, 1994). Les montants de l'aide sociale au Québec correspondent, à quelques dollars près, à ce seuil de grande pauvreté<sup>22</sup>.

Ces premières données sur les usagers de l'aide alimentaire au Québec ont contribué aux discussions du partenariat de recherche que nous allons exposer maintenant.

## 1.2 Contexte du développement d'un partenariat de recherche avec la Fédération des moissons du Québec

Ce partenariat a été élaboré grâce à une subvention de développement d'équipe du CQRS qui a permis l'organisation d'une série de rencontres en 1994 et 1995<sup>23</sup>. Ces rencontres réunissaient les dirigeants de la Fédération, les responsables de chacune des banques alimentaires dans les régions du Québec ainsi que des chercheurs de plusieurs disciplines des

<sup>20</sup> Rouffignat, Joël, Coté, Éline et Racine Sonia, *Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires: de la compréhension à l'action*, Québec: Table d'interaction sur la faim, Moisson Québec, Centre en aménagement et en développement de l'Université Laval, 1996, p. 33.

<sup>21</sup> Rouffignat, Joël; Coté, Éline; Racine Sonia, 1996 p. 39.

<sup>22</sup> Rouffignat, Joël, 1997, p. 34.

<sup>23</sup> Coté, Éline; Rouffignat, Joël, 1995.

sciences humaines (géographie, travail social, sociologie, nutrition) provenant de différentes universités québécoises. Chacune de ces rencontres d'une journée portait sur une des nombreuses thématiques de la distribution alimentaire au Québec : pauvreté et aide alimentaire; santé, nutrition et aide alimentaire; priorités de recherche pour la Fédération des moissons du Québec; organisation communautaire et aide alimentaire; développement local, pauvreté et aide alimentaire. Les résultats de ces discussions ont donné lieu à la rédaction d'un rapport déposé au CQRS<sup>24</sup> et à la réalisation d'un colloque conjoint à l'ACFAS (1995) sur le dépannage alimentaire. Nous nous inspirons largement de ce rapport pour faire état des questionnements du collectif de recherche. Les choix faits par les chercheurs impliqués à l'époque ont consisté à favoriser l'existence d'un réseau d'échange et de recherche sur l'aide alimentaire. L'objectif n'était pas de constituer une grande équipe de recherche, mais de susciter diverses initiatives de recherche s'inscrivant dans des orientations définies collectivement. Dans la foulée de ces premiers échanges, deux autres colloques ont été organisés et plusieurs projets ont été élaborés par diverses sous-équipes de chercheurs.

### **1.2.1 Le partenariat de recherche : responsables et chercheurs universitaires**

Notre problématique générale a émergé essentiellement lors de ces discussions avec les responsables des Moissons et les collègues de plusieurs disciplines qui y ont participé. Par ailleurs, ces discussions font état de différents points de vue et intérêts de connaissance. La vision du partenariat de recherche qui s'est dégagée au fur et à mesure de ces rencontres a consisté à articuler ces intérêts de connaissance dans une démarche commune qui reconnaît les compétences et les limites de celle-ci, les rôles et les spécificités de chacun. La clé d'une collaboration fructueuse dans ce partenariat a été de prendre conscience qu'il ne s'agissait pas de faire des responsables, des experts en recherche, et des chercheurs, des experts en intervention sociale dans le domaine de l'aide alimentaire. Précisons dès maintenant que cette collaboration cadre bien avec le mandat de la présente recherche qui est descriptive et non de nature évaluative. Le présent rapport n'a pas pour but de fournir des « solutions » ou de formuler des interventions souhaitables dans le domaine de l'aide alimentaire. Il ne s'agit pas ici d'exproprier, sous un couvert scientifique, les responsables de l'aide alimentaire de la tâche de définir les règles de la redistribution des ressources des Moissons au Québec dont ils et elles sont responsables et dont l'étendue dépasse sa seule dimension sociale. Notre contribution au débat consiste en une description et une analyse des différentes formes sociales d'aide alimentaire et de montrer ainsi quelle vie sociale en résulte pour les personnes qui y ont recours.

Pris entre une croissance importante de la demande d'aide alimentaire au Québec et la rationalisation de la production agro-alimentaire, les responsables de l'aide alimentaire, au moment où ces discussions eurent lieu, n'entrevoyaient pas comment les banques alimentaires parviendraient à répondre à cette demande croissante et ils ne prévoient encore moins réduire le dépannage alimentaire dans les prochaines années puisque la conjoncture économique difficile était là pour persister. Cette situation névralgique, du point de vue des transformations actuelles de l'économie et de la société québécoise, devait mener à l'établissement d'un diagnostic général.

---

<sup>24</sup> Côté, Éloïse et Rouffignat, Joël, *Rapport d'évaluation des organismes communautaires accrédités à Moisson Québec en 1992*, Québec: Moisson Québec, 1994.

### 1.2.1.1 Diagnostic général sur la pauvreté et l'aide alimentaire

Les responsables de la Fédération des moissons du Québec ainsi que l'ensemble des équipes de chercheurs réunies lors des séminaires du partenariat de recherche sur l'aide alimentaire ont avancé les prémisses suivantes :

Tous perçoivent qu'un nombre sans cesse croissant de personnes provenant de milieux de plus en plus variés sont touchées par le phénomène de la pauvreté, qui est pour cela devenue complexe et multiforme aujourd'hui.

Que l'État, pour réduire son endettement, a comprimé ses dépenses affectant considérablement les budgets des programmes sociaux.

Que le dépannage et l'aide alimentaires se sont adaptés à ce nouveau contexte, ils se sont accrus et diversifiés sans toutefois régler les problèmes de pauvreté, de malnutrition et de sous-nutrition dans la société québécoise.<sup>25</sup>

En plus du constat d'une croissance très rapide de la demande de denrées alimentaires ces dernières années de nouvelles banques alimentaires se sont développées en région au Québec. En 1994, huit banques alimentaires existent : Moisson Basses-Laurentides, Moisson Estrie, Moisson Mauricie, Moisson Montréal, Moisson Québec, Moisson des Pays-d'en-haut, Moisson Rimouski-Neigette, Moisson Sud-Ouest<sup>26</sup>. Aujourd'hui, une quinzaine de banques alimentaires existent au Québec couvrant la très grande partie du territoire. Ce développement s'est accompagné d'une institutionnalisation du rôle des Moissons, dans la foulée des orientations mises de l'avant dans « La politique de la santé et du bien-être »<sup>27</sup>. En 1994, l'organisation des banques alimentaires est en voie de se renouveler. La fondation des premières Moissons date de la crise de 1982. Cette fondation prend le sens d'une réaction à un phénomène économique conjoncturel. Or en 1995, ce n'est plus le cas; l'aide alimentaire au Québec et la « crise » économique sont perçues de plus en plus comme des phénomènes de d'ordre structurel. Dès lors, se posent une série de questions qui sont nouvelles pour des personnes qui ont vécu la révolution tranquille au Québec et la montée de l'État providence comme un acquis inaliénable. Quel sens peut-on donner au « don »<sup>28</sup> de denrées alimentaires, qui transitent par les banques alimentaires des compagnies aux organismes puis aux personnes qui ont recours à cette aide, si le dépannage devient un geste perpétuel inscrit dans l'organisation de notre société?

<sup>25</sup> **Coté, Éline; Rouffignat, Joël** 1995. Dans cette partie, nous résumons ce document en nous en tenant à la formulation du document même.

<sup>26</sup> Il faut aussi considérer que dans chaque région, les Moissons affiliées à la Fédération, particulièrement dans des régions hors des grands centres urbains, ne sont pas les seuls organismes qui font office de banque alimentaire comme nous le verrons par exemple pour la région de la Mauricie, où il existe des organismes à Shawinigan et à Grand-Mère qui font leur propre collecte de denrées.

<sup>27</sup> *La politique de la santé et du bien-être*, **Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec**, juin 1992, pages 139-140.

<sup>28</sup> Le terme de don est utilisé dans les discussions du partenariat pour viser ce que nous appellerons des prestations unilatérales et asymétriques. En fait, cette catégorie vise plusieurs types de prestations qui font état d'une circulation unilatérale et asymétrique selon différentes conceptions humanistes et religieuses.

### 1.2.2 Enjeux sociaux liés à la croissance de l'aide alimentaire et de son institutionnalisation au Québec.

Les représentants de la Fédération des moissons sont préoccupés par le nombre croissant d'organismes offrant de l'aide alimentaire, celle-ci devenant progressivement un fait « normal » ou un « droit » acquis pour les usagers. Il ne s'agit plus seulement d'un phénomène conjoncturel mais d'un phénomène devenu structurel du point de vue de l'ensemble des participants aux discussions. Le développement des banques alimentaires, tout en étant un signe d'une « réussite » à répondre aux nécessités les plus pressantes de l'existence de personnes et de groupes sociaux démunis dans la situation actuelle, constitue aussi un indicateur d'un appauvrissement de plus en plus généralisé.

Le nœud des questionnements que nous allons détailler dans les prochaines pages est issu de la mission que la Fédération des moissons s'est donnée :

- 1- Contrer le gaspillage alimentaire.
- 2- Redistribuer les surplus à ceux qui ont faim.
- 3- Participer à l'instauration d'une nouvelle équité sociale.

Dans l'accomplissement des deux premières missions des banques alimentaires, les responsables se questionnent sur leur compatibilité avec la troisième mission, à savoir l'équité sociale. La question générale qui ressort et qui donnera lieu à un examen sous plusieurs angles de la situation est la suivante : **« La Fédération s'interroge sur la qualité des services offerts par les organismes : tentent-ils d'amener les gens vers l'autonomie ou entretiennent-ils la pauvreté? Et, dans ce dernier cas, est-ce que le développement des banques alimentaires ne viendrait-il pas renforcer la dépendance des personnes et des groupes sociaux les plus démunis? »**<sup>29</sup>

Lors de leur création, les Moissons au Québec ont tenu à se différencier des conceptions traditionnelles de l'aide alimentaire et de la pauvreté, celles de faire la charité et de concevoir la pauvreté comme le lot inéluctable de toute société. Le questionnement critique de leurs actions et du développement du secteur de l'aide alimentaire a constitué pour nous une ouverture très intéressante pour initier le partenariat de recherche. Ceci est particulièrement à souligner lorsque l'on connaît les conditions de travail du milieu communautaire, le peu de temps que la situation actuelle laisse aux responsables pour la réflexion et même la compétition qui s'y dessine aujourd'hui pour s'arroger les pouvoirs d'intervention. Au sein même de la fédération, la période 1994-1999 se caractérise par de nombreux questionnements sur ce que devaient être le rôle et les priorités d'action d'un tel regroupement : pour certains membres de la fédération les interrogations sur les problématiques sociales deviennent secondaires et ce sont les dimensions organisationnelles et administratives qui devraient être priorisées. Cette opposition entre le développement de l'organisme et sa mission caractérise le mouvement communautaire actuel. Au printemps 1999, certains dirigeants de Moissons plaident pour la création d'une table nationale de réflexion sur l'aide alimentaire qui aurait comme mandat principal de réfléchir sur l'évolution de l'aide alimentaire. Ce projet caractérise bien pour nous la volonté d'une partie des responsables des Moissons de mieux saisir les dynamiques actuelles pour agir : c'est dans cet espace de réflexion que les intérêts

<sup>29</sup> Côté, Éline et Rouffignat, Joël, *Développement d'une problématique au plan provincial sur l'aide alimentaire*, Québec: Fédération des Moissons du Québec, 1995., p.1.

de connaissances et d'action se rencontrent. Les notions de pauvreté, de dépendance et d'autonomie rencontrées dans ces interrogations sont celles que nous allons mettre en perspective d'un point de vue sociologique.

Bien que pris au centre de ce que nous appelons une économie de la pauvreté, les responsables des Moissons ont tenu à souligner le caractère exceptionnel du réseau social qu'elles forment : ces banques alimentaires rejoignent près de 1 000 organismes communautaires à l'échelle du Québec. Ceci constitue un observatoire et un lieu de communication entre les personnes œuvrant dans différents secteurs d'intervention sociale et, à travers eux, avec les usagers de l'aide alimentaire. Il s'agit probablement d'un des réseaux les plus étendus du secteur communautaire. Il est donc possible pour la Fédération d'initier des forums de discussions à l'échelle des différents milieux où se réalise l'aide alimentaire. En somme, d'agir comme un réseau social plutôt qu'un appareil<sup>30</sup> qui dicterait unilatéralement les règles de redistribution des denrées alimentaires.

Cette conception de l'action sociale des Moissons nous est apparue particulièrement stimulante, notamment en ce qu'elle reconnaissait d'emblée la diversité des formes et des usages de l'aide alimentaire à découvrir à l'échelle du Québec, ouvrant ainsi l'avenue à l'analyse des composantes sociales de cette aide alimentaire. Cette position rendait possible le travail de recherche que nous avons à mener, comme sa diffusion en tant qu'un des moments d'un échange d'information devant se poursuivre ensuite entre les organismes et les responsables des banques alimentaires. En avril 99, notre participation au Forum régional sur la sécurité alimentaire organisé par Moisson Estrie, s'inscrit tout à fait dans cette perspective.

#### **1.2.2.2 La définition des axes de recherche du partenariat et notre choix de privilégier l'étude des usages sociaux et des modes de distribution de l'aide alimentaire**

Cette recherche en partenariat implique donc l'arrimage des intérêts de connaissance des intervenants à ceux des chercheurs. Les connaissances spécifiques ont pour but de favoriser la résolution des problèmes concrets et immédiats dont l'enjeu s'est imposé aux participants : dans bien des cas, il est question des conditions minimales d'existence des personnes et des familles concernées. Par ailleurs, ces connaissances spécifiques ne doivent pas résumer l'effort de recherche. De l'avis commun, il est tout aussi nécessaire de développer une connaissance plus générale, transférable à d'autres organismes et à d'autres contextes sociaux, de l'expérience sociale des Moissons. Dans ce cadre, l'activité des chercheurs consiste à favoriser la constitution d'une mémoire sociale (Sabourin, 1997) qui ouvre la possibilité d'une orientation des actions à moyen et à long terme favorisant l'apprentissage collectif afin d'éviter les culs-de-sac dans lesquels se retrouve trop souvent confinée l'action sociale. Plusieurs de ces culs-de-sac sont déjà anticipés par les responsables : l'évolution fulgurante de la distribution alimentaire au Québec depuis les années 1980 tout autant que l'observatoire incontournable de la pauvreté qu'offre le circuit de l'aide alimentaire permettent d'en relever de multiples exemples. Ce travail de mémoire s'avère d'autant plus nécessaire que les conditions d'emploi difficile du secteur communautaire et la mobilité élevée dans les postes et dans ces emplois précaires rendent le cumul de l'expérience très difficile pour les Moissons comme les autres organismes sociaux.

<sup>30</sup> **Lemieux, Vincent**, *Réseaux et appareils : une recherche dans l'Islet*, Québec: Laboratoire d'études politiques et administratives, Département de science politique, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1981.

### 1.3.1 Objet, pertinence et limites de ce rapport

De nombreuses questions furent soulevées lors des cinq rencontres préliminaires ayant pour thème l'aide alimentaire. Au cours de ces rencontres, il est apparu nécessaire, d'une part, que les responsables se réunissent séparément pour établir leurs priorités en terme de recherche et, d'autre part, que soient résumées les questions soulevées en axes de recherche. Nous allons situer le travail de ce rapport du point de vue des priorités de recherche qui furent déterminées.

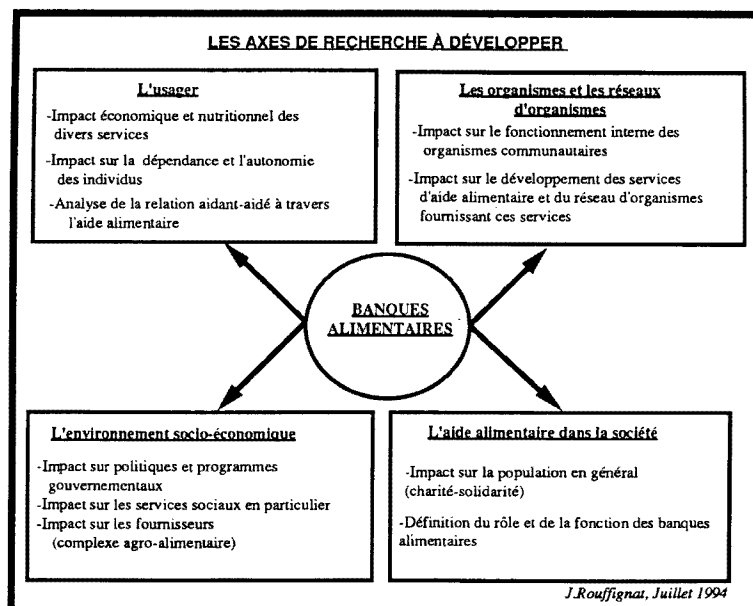
Lors d'une réunion au mois de janvier 1994, la Fédération des moissons a défini six points à soumettre aux chercheurs :

- 1- La dépendance – Les sources et les causes de la pauvreté – Le gaspillage
- 2- Quel est l'avenir des banques alimentaires à long terme?
- 3- Comment faire l'évaluation d'un organisme?
- 4- À quel type d'organisme accorder la priorité?
- 5- Dresser le portrait des impacts des différents programmes de dépannage alimentaire
- 6- Quels sont les impacts d'une banque alimentaire sur :
  - 1- les organismes communautaires?
  - 2- le réseau d'organismes communautaires?
  - 3- les divers paliers gouvernementaux et leurs politiques?
  - 4- la population en général?
  - 5- les usagers?
  - 6- les fournisseurs?

Après discussion de ces intérêts de connaissance avec les chercheurs universitaires, sont ressortis quatre axes de recherche schématisés de la façon suivante dans le rapport :



**Figure no 1 Schématisation des axes privilégiés du développement de la recherche lors du partenariat en responsables des Moissons et chercheurs universitaires.**



*Développement d'un partenariat au plan provincial sur la problématique concernant le dépannage alimentaire*

Source : **Coté, Éline et Rouffignat, Joël**, *Développement d'une problématique au plan provincial sur l'aide alimentaire*, Québec: Fédération des Moissons du Québec, 1995.

- **a-** les usagers de l'aide alimentaire
- **b-** les organismes-clients et les réseaux d'organismes
- **c-** l'environnement socio-économique
- **d-** l'aide alimentaire dans la société

Précisons brièvement le contenu des axes **b**, **c** et **d** avant d'aborder avec plus de détails l'axe **a** dans lequel s'inscrit le présent rapport.

L'axe **b** réfère aux organismes communautaires accrédités auprès des banques et qui offrent des services alimentaires (soupe populaire, cuisine collective, distribution de colis de nourriture). Les maisons d'hébergement sont exclues de ces organismes parce qu'elles offrent des services alimentaires annexes aux personnes résidentes. Dans ces derniers cas, l'aide alimentaire est un support aux organismes communautaires plutôt qu'un support direct à des personnes.

Notre étude aborde des éléments évoqués dans ces questions bien qu'elle ne privilégiant pas la dimension des organismes communautaires. Pour étudier la vie sociale des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire, il a fallu d'abord élaborer une enquête sommaire sur les organismes et leur clientèle, bien que nous ne poursuivions pas le but d'étudier la constitution et la dynamique des relations entre les organismes réalisant de l'aide alimentaire dans une région. Cette démarche s'est imposée afin de connaître l'étendue et les caractéristiques générales de l'aide alimentaire dans les régions choisies. Considérant les ressources très

limitées des banques alimentaires régionales, ces informations n'étaient pas toujours compilées systématiquement jusqu'alors. Nous reviendrons plus en détails, au second chapitre, sur la démarche de cette enquête. Pour l'instant, nous voudrions mentionner que l'on retrouve, au chapitre trois, un exposé faisant état des résultats de cette enquête sur la place qu'occupe l'aide alimentaire dans les organismes communautaires, que ce soit en terme de temps, de ressources ou encore de relations avec les autres activités. Nous avons aussi certaines informations historiques sur la création des organismes réalisant de l'aide alimentaire, comprenant le moment de création d'une activité d'aide alimentaire. De plus, comme notre enquête traite, pour les deux régions sélectionnées, des organismes existant dans les grands centres, les villes et les villages, nous avons construit des informations renvoyant aux milieux « ruraux » et « urbains », si l'on entend par là les différents milieux sociaux qu'on retrouve en région.

Brièvement énoncée, la dimension **c** renvoie aux impacts de la constitution d'activités d'aide alimentaire à la fois sur les politiques des différents ordres de gouvernement que sur le secteur agro-alimentaire, à titre de fournisseur de denrées mais aussi en tant que lieux de l'économie agricole. Nos travaux n'ont pas porté spécifiquement sur cette dimension. L'étude systématique des politiques gouvernementales en regard du développement de l'aide alimentaire reste à faire. Par ailleurs, dans le premier chapitre, lors de l'élaboration de notre problématique théorique, nous abordons la question d'une définition du phénomène de la pauvreté et du rapport entre l'accumulation et la redistribution sociale qu'elle implique. Ce cadre théorique général, visant à questionner tout autant les processus d'accumulation que de redistribution, correspond ici aux interrogations sur le rôle des banques alimentaire en regard de l'organisation d'une économie de la pauvreté qui se met en place aujourd'hui.

D'une façon limitée, en identifiant dans nos analyses des chapitres quatre et cinq les types d'appauvrissement et les particularités des espaces-temps de la pauvreté constitutifs du recours à l'aide alimentaire, nous exposerons les modalités concrètes de cette économie de la pauvreté qui se met en place et qui fait partie prenante de l'organisation de la société actuelle, à laquelle participent l'État mais peut-être encore plus les entreprises, dans un monde où l'activité économique en vient à dominer la majorité des autres activités.

Les mêmes commentaires peuvent s'appliquer à propos de la dimension **d**, concernant la population en général. Nos entrevues aux chapitres cinq et six ont visé notamment à construire de l'information en ce qui a trait aux relations entre les usagers de l'aide alimentaire et leur milieu. En nous parlant de leur milieu, de leur rapport à l'aide alimentaire, ils nous ont aussi parlé du regard des autres sur leur situation.

### **1.3.1.1 L'objet de recherche : les usagers et les modes de distribution de l'aide alimentaire.**

Notre étude privilégie le premier de ces axes, celui qui concerne les usagers. Le choix de cet axe et sa pertinence reposent sur des considérations générales à propos de la recherche sociale et d'autres plus spécifiques à propos l'aide alimentaire.

Les travaux réalisés sur l'aide alimentaire ont mis jusqu'ici l'accent surtout sur les formes d'organisation de l'aide alimentaire. Or, compte tenu de l'ensemble des considérations que

nous allons détailler, l'analyse des formes d'action sociale<sup>31</sup> et d'organisation doit être fondée selon nous sur la mise au jour de l'enracinement social des conditions d'existence des usagers. Nous pensons que c'est cet enracinement social qui rend compte le plus de la configuration effective que prendra, dans des régions et dans des milieux, les activités d'aide alimentaire et non, comme on le conçoit généralement, la dynamique du secteur communautaire.

Pour parvenir à reconstruire les activités d'aide alimentaire du point de vue des usagers et tout en considérant leurs conditions sociales d'existence, un ensemble de considérations théoriques et méthodologiques de nature sociologique s'impose. Malgré les bonnes intentions, la littérature portant sur la pauvreté, comme nous le montrons brièvement dans la problématique théorique et méthodologique de ce rapport, demeure liée au regard des nantis sur les personnes en situation de pauvreté. Ceci ne relève pas seulement d'une question d'intérêts des nantis à reconduire une certaine vision des pauvres elle est plus encore, l'expression des difficultés dans l'ordre même de la connaissance, c'est-à-dire de l'élaboration d'un discours qui soit à même de décrire et d'analyser une organisation socio-cognitive des pratiques radicalement différentes socialement<sup>32</sup>. L'objet de ce rapport est de montrer et d'analyser l'appropriation sociale par les usagers des activités d'aide alimentaire en exposant les difficultés et les limites de cette appréhension. C'est dans ce cadre que seront resituées et retraduites les demandes d'information sous-jacentes aux questionnements des responsables à propos de la vie des usagers de l'aide alimentaire : l'impact économique et nutritionnel des divers services, l'impact sur la dépendance et l'autonomie des individus, l'analyse de la relation aidant-aidé à travers l'aide alimentaire.

### 1.3.1.2 Une recherche descriptive plutôt qu'évaluative

La présente recherche ne vise pas à cerner les impacts de l'aide alimentaire. La notion d'impact, comme d'autres notions utilisées dans la recherche sociale, telles celles d'autonomie ou de dépendance, peuvent être interprétées en tant qu'intention d'évaluer l'efficacité de l'aide alimentaire et donc de développer une approche évaluative du point de vue d'une norme souhaitable de « transformation » des personnes ayant recours à l'aide alimentaire. La notion d'impact développe un rapport aux personnes démunies qui est celui d'une certaine vision de l'intervention sociale : une norme idéale à atteindre dont la mesure devient l'objectif de l'enquête.

Pour notre part, nous pensons que les personnes en situation de pauvreté ont leurs propres normes sociales, du fait de leurs participations et leurs appartenances à différents groupes sociaux fait de personnes en situation de pauvreté ou non : en somme de différentes conditions sociales. Du fait de leurs participations et de leurs appartenances les personnes en situation de pauvreté, ont leurs spécificités propres fondées sur leurs expériences sociales avec ces groupes. Du point de vue de la morphologie sociale la société se caractérise par une diversité de normes sociales, parfois complémentaires et parfois contradictoires C'est

---

<sup>31</sup> Nous entendons par action sociale les pratiques sociales effectives dans les activités d'aide alimentaire faites notamment des divers modes d'organisation issus de l'action des personnes responsables de l'aide alimentaire, des bénévoles, etc. Ce qu'il faut retenir ici c'est que l'action sociale ne se résume jamais aux tentatives de fabrication de la vie sociale professionnelle ou autres. Voir à ce sujet **Arendt, Hannah**, *Condition de l'homme moderne*, Paris, 1983.

<sup>32</sup> T. Todorov est peut-être celui qui a su le mieux condenser cette problématique du rapport socio-cognitif. Voir Todorov, Tzvetan 1991, p.37-40.

pourquoi l'approche descriptive adoptée ici nous apparaît plus pertinente et réaliste en regard du statut attribué aux personnes en situation de pauvreté. Par exemple, la question de l'autonomie et de la dépendance des usagers a été soulevée avec de multiples précautions par les responsables-coordonnateurs des Moissons. Cette question est délicate car elle reprend le discours associé à la « droite » visant à culpabiliser les personnes recourant à l'aide alimentaire les quelles recevraient sans rien donner en échange. Un autre type de discours, opposé au premier, interpréterait les comportements problématiques de certaines personnes recourant à l'aide alimentaire comme l'effet et les conséquences de la dynamique de l'économie capitaliste. Sous-tendant ces positions et ces questions, nous reconnaissons le dilemme à départager ce qui relève de l'individuel de ce qui relève du collectif, la société, ce que les discours idéologiques d'aujourd'hui reconduisent. L'approche sociologique que nous expliciterons dans les prochaines pages développe un tout autre point de vue, celui-là relationnel davantage compatible à une éthique qui vise à discerner entre responsabilité et culpabilité (Ramognino, Nicole 1998).

Plus généralement, les questions de l'autonomie et de la dépendance découlent de la définition même de la notion de pauvreté et des relations sociales qui la fondent. Comme nous le verrons d'une part, nous faisons face le plus souvent à des figures d'interdépendance entre les groupes sociaux dont la dynamique relève de l'inégale réciprocité plutôt qu'à des figures de dépendance et d'autonomie unilatérales. D'autre part, la pauvreté demeurant une perception des personnes et des groupes sociaux en fonction d'une norme de vie sociale promue plutôt qu'effective, elle consiste en ce sens en une définition par la négative (au sens logique) de ces personnes et de ces groupes : les « pauvres » sont ceux qui n'ont pas assez d'éducation, n'ont pas de richesses, n'ont pas la santé et, plus récemment, n'ont pas d'employabilité ou de compétences parentales. Leur vie sociale plutôt qu'être décrite en soi se retrouve le plus souvent caractérisée en termes de manques. On omet ainsi de prendre en ligne de compte toute sa diversité et sa configuration spécifique. Ce travail de description et d'analyse de la diversité s'avère d'autant plus pertinent que nous vivons dans des organisations sociales complexes : les situations sociales de pauvreté n'y font pas exception. Décrire des formes sociales ne signifie pas pour autant justifier ces conditions d'existence problématiques marquées par des rapports de domination. Cette description permet au contraire de saisir la dynamique des rapports de domination qui s'y nouent, voire de sortir des catégories essentialistes pour aborder ces situations (bonnes et mauvaises personnes) ou de se dégager des raisonnements circulaires du type : les dominants dominent parce que ceux-ci sont dominants.

Tel que l'a déjà constaté l'économiste Cohen<sup>33</sup>, la mise en place de l'État providence n'est pas parvenu à réduire les inégalités sociales; tout au plus, nous pouvons affirmer sur la base des recherches en sciences sociales existantes que ces mesures ont permis d'éviter une croissance des écarts. À l'heure des transformations actuelles dans les processus d'accumulation et de redistribution des richesses, on peut même craindre que ces mesures ne soient plus adaptées à cette fonction et qu'elles ne parviennent même plus à réduire la croissance des écarts entre ceux qui font partie du processus d'accumulation et ceux qui vivent de la redistribution sociale. Et pourtant, les économies industrialisées continuent à connaître une croissance économique (2 à 3% par année) . C'est pourquoi il nous apparaît pertinent de problématiser jusqu'à leur fondement les discours sur la pauvreté puisque nous savons que la définition

---

<sup>33</sup> **Cohen, Daniel**, *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris: Flammarion, 1997.

même de la situation qu'ils mettent de l'avant informe et pré-forme les actions sociales à venir dans le domaine de l'aide alimentaire comme dans l'ensemble du champ de la redistribution sociale.

## **1.4. Une approche sociologique de l'aide alimentaire et du phénomène de la pauvreté**

Compte tenu de la diversité des intentionnalités de connaissance en recherche sociale et même en sociologie il faut préciser l'axiomatique de base de notre démarche. Une approche sociologique de l'aide alimentaire telle que nous la développons demande d'envisager la « réalité » d'un point de vue à la fois réduit<sup>34</sup> et spécifique. Ce rapport traite d'un aspect de la vie humaine : sa dimension sociale. Pour décrire cet aspect, les comportements humains observés et les discours analysés sont envisagés du point de vue des relations sociales à travers lesquelles ils se produisent. En d'autres mots, les activités sociales d'aide alimentaire (soupe populaire, distribution de sacs de provisions, cuisines collectives) seront envisagées ici comme constituées d'une série d'interactions entre des personnes. Cette série d'interactions élabore des relations sociales. La forme sociale de ces relations assure une régularité à la vie sociale. Ceci vaut pour tout type d'activités sociales. Pour les décrire, il faut donc en saisir les dimensions fondamentales au sein desquelles ces activités sociales se produisent : les lieux sociaux où elles se déroulent, le temps ou les périodes de son déroulement puis le langage ou plus généralement la connaissance mise en œuvre dans ces relations sociales. Ceci signifie aussi que, pour développer une approche sociologique de l'aide alimentaire, il faut reconstruire l'enracinement social de ces activités à partir de différentes sources d'information, comme nous le verrons au chapitre deux exposant l'aspect méthodologique de notre recherche. Nous reviendrons sur cette question lors de l'exposé de la méthodologie.

### **1.2.4.1 Du dilemme individu/société à une approche relationnelle de la vie sociale**

Adopter une approche relationnelle peut sembler heurter le sens commun le plus partagé qui conçoit que les comportements individuels ne soient, pour l'essentiel, que le résultat d'une psychologie individuelle et que les actions cumulées des personnes crée l'action collective. Si cela heurte le sens commun, la vie sociale ne se présente cependant pas ainsi selon nous. Pour être bref, l'exemple du langage et plus généralement encore de la connaissance montre très bien qu'il n'existe pas une telle division entre l'intérieur de la personne (l'individu) et l'extérieur (la vie sociale) . Ainsi, l'expression la plus intime dans notre tête « lorsque nous nous parlons » procède du langage, des mots de la langue française, qui loin d'être une invention individuelle est bien plutôt le résultat d'un acquis de la socialisation, assimilée et modifiée selon nos relations sociales. Le fait même « de se parler à soi-même » montre la médiation de ce langage social dans l'intimité du rapport à soi. Nous ne naissons pas avec la

---

<sup>34</sup> Tout est dans le statut que l'on confère à cette réduction et la manière de l'effectuer. Nous n'entrerons pas dans un débat épistémologique mais, pour nous, la connaissance sociologique ne résume pas les propriétés de la réalité humaine, ni même toutes les sciences sociales. Nous nous objectons à une réduction à l'aspect économique de la vie humaine lorsque des recherches économiques procédant de cette réduction infèrent des politiques puisque que le domaine réduit de l'économique ne permet pas d'appréhender le caractère total de l'action humaine impliqué dans les pratiques politiques. On peut faire le même commentaire en ce qui a trait à l'usage de la connaissance sociologique. Le modèle de l'addition des sciences humaines pour parvenir à une vision totalisante du fait humain apparaît tout aussi naïf et néglige les caractéristiques fondamentales de l'expérience humaine tout comme la connaissance des processus d'objectivation qui produisent toujours des résidus. Voir à ce sujet Granger, Gilles-Gaston 1968.

maîtrise d'un langage. Cette socialisation donne lieu à une configuration spécifique des habilités langagières chez une personne selon les relations sociales qui la forme : les groupes sociaux parties prenantes de cette socialisation. Il y a bien une capacité originale de simulation et de création à l'échelle individuelle mais aussi et peut-être surtout à l'échelle collective<sup>35</sup>. Nous ne doutons pas de l'existence d'une dynamique psychologique celle-ci n'explique pas le social<sup>36</sup>. La prise en compte de ce qui précède permet de sortir du dilemme individu/société car cela nous amène à envisager les comportements humains à l'échelle relationnelle, où ceux-ci ne sont plus de l'ordre de la seule responsabilité d'une personne (comme dans le discours légal sur la culpabilité) mais plutôt la résultante d'une « responsabilité » partagée. Les travaux développés dans le cadre d'une sociologie de la mémoire démontrent la pertinence de cette approche des comportements sociaux (Halbwachs, Maurice 1925) (Halbwachs, Maurice 1952) (Billig, M., Edwards, Derek 1994). Une action, toute individuelle qu'elle soit, implique la présence de la mémoire. La démonstration que cette mémoire est constituée socialement montre qu'il n'y a pas lieu, du point de vue sociologique tout au moins, de dissocier radicalement individu et collectivité puisque l'un et l'autre sont des échelles d'observation du social.

Autrement dit, si l'on choisit comme unité d'observation des individus, il est sûr que nous ne retrouverons que des déterminations individuelles puisque nous évacuons leur constitution sociale. C'est le cas des discours qui affirment que les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire sont responsables de leur propre sort, comme si leurs vies n'étaient formées que des résultats de leurs « décisions » individuelles. D'autres discours reconnaissent le social mais le résument à une contrainte que subit l'individu. Le « social » dont nous traiterons ne constitue pas uniquement une contrainte s'exerçant sur les individus. L'exemple du langage est, ici, encore utile. Parler le français peut être vu comme une contrainte à l'expression mais il n'est pas besoin de consulter les poètes pour considérer qu'il s'agit également d'une « liberté » d'expression et donc aussi d'une « liberté donnée » aux personnes par leur socialisation qui leur confère aussi de nouvelles possibilités d'existence.

À l'inverse, d'autres discours affirment que les comportements sociaux ne sont tributaires que d'un effet de groupe ou collectif : les personnes intègrent immédiatement, du fait de leur présence dans des milieux sociaux et dans des groupes, les caractéristiques de la vie collective. Cette position résume les personnes à des entités passives<sup>37</sup> et elle dénature par le fait même la notion d'**expérience** sociale. Une telle connaissance, qui souvent vise à dénoncer des situations de pauvreté, a une conséquence paradoxale : celle d'exproprier les personnes en situation de pauvreté de leur capacité d'action, aussi ténue soit-elle, considérant les rapports de domination dans lesquelles elles vivent. Ces deux positions, individualiste et collectiviste, ont comme propriété commune d'évacuer la morphologie sociale concrète dans laquelle se donne à observer toute situation sociale : des lieux, des réseaux sociaux, des relations sociales, un langage et un usage particularisé du langage selon les groupes et les milieux, etc. Le modèle théorique de l'appropriation sociale que nous proposons à la fin de ce chapitre nous semble contribuer à la résolution de ces difficultés conceptuelles. Nous reconnaissons qu'il est plus complexe à utiliser pour décrire les comportements sociaux. À l'aide de ce modèle, nous essaierons de montrer quels apprentissages individuels et collectifs sont produits à travers les activités de l'aide alimentaire dans les différents milieux sociaux : comment les

<sup>35</sup> Piaget, J., Inhelder, B., *Mémoire et intelligence*, Paris: PUF, 1968. ,Sabourin, Paul, 1997.

<sup>36</sup> Nous ne faisons ici que répéter la proposition de Durkheim que « le social explique le social ».

<sup>37</sup> Les travaux de Mark Granovetter montrent bien comment les discours sur l'économie en sciences sociales sont ainsi structurés. Voir Granovetter, Mark 1985

représentations des usagers se transforment-elles dans la trajectoire du recours à l'aide alimentaire? Comment les pratiques sociales organisant leur vie domestique se trouvent-elles modifiées? L'appropriation dont nous parlons se fait du point de vue de l'utilisateur et elle peut être, dans certains cas, radicalement différente de l'usage social envisagé et développé par les responsables.

#### **1.2.4.2 La question de la dépendance et de l'autonomie**

Une fois adopté un point de vue relationnel, celui des relations sociales, comme regard sur la vie humaine, les questions relatives à l'autonomie des personnes et des groupes sociaux se trouvent transformées. L'autonomie sans référents sociaux ne peut exister que dans une conception individualiste abstraite puisque personne ne peut vivre en dehors des relations sociales<sup>38</sup>. Par exemple, dans le cadre de l'aide alimentaire, on peut souhaiter que les personnes y recourant développent une autonomie alimentaire (savoir cuisiner, savoir acheter à bas prix, etc.) mais cette sécurité alimentaire qu'elles acquièrent n'est pas une « vertu absolue et déterminante a-temporelle ». Nous savons tous que, dans notre société, l'« autonomie financière » remplace pour les gens qui la possèdent beaucoup d'autres autonomies. Ceux-ci ne sont pas obligés d'apprendre de manière approfondie, de la farine au pain, à cuisiner; ils achètent couramment des plats en partie ou complètement pré-cuisinés ou mieux, quand ils n'ont pas le goût de cuisiner, ils vont au restaurant.

De même, la dépendance est le lot de tous, puisque chacun vit en interdépendance à travers le monde du travail, de l'économie, et de leurs relations familiales, où dans une certaine mesure, chacun bénéficie des possibilités ouvertes de ces modes d'existences mais se voit aussi contraint du fait de l'état de ses relations sociales. Il y a bien des cas où l'interdépendance est un rapport de domination radicale d'une personne ou d'un groupe sur un autre, notamment lorsqu'une personne ou un groupe peut contrôler la majorité ou l'ensemble des activités d'un autre. La question de l'autonomie et de la dépendance n'est pas ici dissoute mais reformulée en terme de dynamique des rapports sociaux et, dans certains cas, de rapports sociaux de domination.

Les préoccupations des responsables des Moissons au sujet du passage d'une aide conjoncturelle,- celle du dépannage alimentaire- , à une aide structurelle, - c'est-à-dire une aide régulière rejoignant une masse de personnes- n'est pas sans fondement. À la lumière des travaux anthropologiques sur les formes de circulation des produits sociaux, nous pouvons constater que la prestation unilatérale de biens entre personnes et groupes sociaux n'est pas une pratique généralisée dans l'ensemble des sociétés. La réciprocité entre les personnes et les groupes constituerait plutôt la norme générale. Celle-ci peut être inégale entre dominé et dominant. Dans cette perspective, des anthropologues tel Marshall Sahlins<sup>39</sup> analysent le don unilatéral des dominants vers les dominés comme un acte d'agression où les dominés, ne pouvant rendre dans une proportion équivalente selon leur rang, perdent leur statut social.

Est-ce que l'aide alimentaire est une circulation faite de prestations unilatérales de denrées tout au long du circuit qu'elle suppose, circuit qui relie des compagnies aux usagers? Est-ce que les personnes qui reçoivent une prestation unilatérale d'aide alimentaire perdraient la

---

<sup>38</sup> Dans l'histoire de la pensée économique on retrouve ce genre d'abstraction que K. Marx qualifiait de Robinsonnade.

<sup>39</sup> .Sahlins, Marshall 1972

considération sociale du citoyen dans notre société pour devenir des bénéficiaires, voire des exclus?

### 1.2.4.3 Prestation unilatérale et « don »

Le débat en anthropologie sur les prestations unilatérales comme forme de circulation des biens sociaux<sup>40</sup> a comme mérite de mettre en évidence une multiplicité de relations sociales selon les époques et les sociétés<sup>41</sup>. Dans différentes circonstances, le « don » s'est pratiqué et renvoie à diverses conceptions de la vie sociale. Dans l'histoire contemporaine le don à une masse de personnes et de groupes est associé, à la Crise de 1929. Nous rencontrons la même acception du don dans la conception sous-tendue par les fondateurs des Moissons au Québec, en ce qu'il y est pensé comme la réponse à une conjoncture de crise, celle des années 1980.

Cette conception se différencie de certaines conceptions dites « traditionnelles » de la charité chrétienne (Lapointe-Roy, H. 1987 Petitat, A. 1991) les quelles conçoivent que toutes sociétés comportent des pauvres. Donner d'une façon unilatérale, c'est-à-dire sans attente d'un retour des biens, y est vu comme un geste obligé de charité chrétienne. Nous pouvons reprendre ici un exemple apporté par un responsable des Moissons. Celui-ci soulignait que, dans le cadre de cette conception religieuse, on considère une « réussite » le fait d'avoir aidé quatre générations d'une même famille, chacune vivant dans la même situation de pauvreté, tandis que, pour sa part, il conçoit cette situation comme un échec de leur tentative d'aide.

Pour notre part, nous considérons que la prestation unilatérale généralisée est un phénomène relativement moderne par rapport à l'histoire des sociétés et nécessite pour cela une étude attentive des conceptions qui la sous-tendent et des pratiques sociales qui la caractérisent. Encore là, même s'il est fondamental de se référer à la problématique anthropologique du « don », celle-ci ne permet pas d'en déduire les composantes sociales de ce phénomène dans un contexte moderne. Nous verrons aussi que toutes les conceptions religieuses ne correspondent pas à l'approche caritative mentionnée plus haut.

Dans l'exposé de notre travail de terrain, seront décrites différentes pratiques et conceptions du « don ». Dans certains cas, il n'est conçu que comme un moment transitoire d'une relation ou bien comme l'un des modes de relations à des personnes démunies parmi d'autres types de relations relevant de la réciprocité.

En somme, la question de l'autonomie et de la dépendance formulée en l'absence de référents sociaux est plutôt de nature philosophique, comme c'est également le cas de la liberté et de la contrainte. Certaines contraintes deviennent des libertés au moment où celles-ci nous ouvrent de nouvelles possibilités d'existence. Replacées dans l'état des relations sociales, elles se définissent par **les possibilités et les limites des relations concrètes dans lesquelles vivent les groupes sociaux et les personnes**. Elles impliquent l'examen de la nature de ces relations et de leur dynamique : soit l'étude d'une morphologie sociale. De ce point de vue, le modèle de l'appropriation sociale de l'aide alimentaire que nous proposons vise à **retracer dans quelles situations sociales les comportements sociaux des personnes ayant recours à**

<sup>40</sup> Un bilan très intéressant de ces débats avec les différentes positions dans le champ peut être consulté dans le numéro d'*Anthropologie et sociétés* suivant : Beaucage, Pierre; éd. 1995

<sup>41</sup> On peut dire que l'ensemble des études anthropologiques tendent à montrer que la réciprocité inégale est la norme sociale la plus souvent rencontrée dans les formes de circulation. L'Essai sur le don, de Mauss, révèle que celui-ci est lié à trois obligations : donner, recevoir et rendre, définissant un rapport réciproque.



**l'aide alimentaire se transforment, leur ouvrant ainsi de nouvelles possibilités d'existence concevables et réalisables ou, à l'inverse, dans quelles conditions sociales se limitent leurs possibilités d'existence.**

## 1.5 Problèmes de la définition de la pauvreté

Nous ne pouvons ici faire état d'une façon extensive du débat sur la pauvreté en sciences sociales. Ce que nous pouvons néanmoins énoncer, brièvement, c'est qu'il s'agit d'un travail complexe et ardu que de décanter, dans les approches de la pauvreté, ce qui tient du nécessaire à la constitution d'une vie sociale de ce qui tient des normes sociales dominantes selon les époques et les sociétés. Pour le dire d'une façon provocante, comme l'a déjà fait un des chercheurs, d'origine non-occidentale, les plus avisés en ce qui a trait au débat sur la pauvreté, Majid Rahnema, l'adoption des comportements relatifs à la norme de consommation de masse promue par un appareil idéologique de plus en plus considérable - le marketing - dans les sociétés occidentales n'est pas une voie d'avenir pour l'espèce humaine, dans la mesure où ce type de consommation des pays développés appliqués à l'ensemble de la planète aurait pour conséquence de mener à un désastre écologique. *Dans quelle mesure les conceptions de la pauvreté et les interventions développées en tant que solution au problème relèvent-elles de la nécessité d'une existence sociale? Malgré les bonnes intentions, ne sont-elles pas construites essentiellement à partir du regard des développés sur les sous-développés, la promotion des normes sociales auxquelles les développés adhèrent comme étant la « bonne vie » ou comme l'existence sociale souhaitable?* La seule façon d'aménager ce dilemme est de postuler que les personnes en situation de pauvreté ont leurs normes sociales qu'on ne peut ignorer et ce, quelle que soit la posture que l'on décide d'adopter face au phénomène de la pauvreté. Les distinctions avancées par Frédéric Lesemann pour se repérer dans le champ des travaux sur la pauvreté nous semblent pertinentes. Deux grands types d'études peuvent être identifiées : « Les études fondées sur les données macro-sociales : la description d'une pauvreté objective et de ses conséquences sociales » et « Une lecture relative et interactive de la pauvreté ». Ce chercheur définit le premier genre d'étude de la manière suivante :

On constate, en effet, une très nette prévalence des études qu'on peut qualifier de positivistes, dans le sens où elles cernent des phénomènes macrosociaux à partir de variables démographiques et économiques qui permettent de déterminer la place détenue par des individus à l'intérieur des forces structurantes de la société. Elles conduisent à dresser un tableau de l'état de la pauvreté, de son évolution, à repérer des groupes vulnérables et, en établissant des corrélations entre diverses variables, à définir des comportements à risque. Ces études visent à cerner des problèmes, définis comme objectifs, auxquels correspondront normalement des programmes et des services destinés à répondre aux « besoins » identifiés. Elles sont, en effet, le plus souvent explicitement associées à l'exercice des fonctions de régulation sociale de l'État.<sup>42</sup>

Tandis que le second type d'étude serait de la nature suivante :

<sup>42</sup> Frédéric Lesemann 1994, p. 586

« Il existe par ailleurs d'autres types d'études qui, en tout ou partie seulement, s'interrogent sur la notion même de pauvreté, sur ses relations avec d'autres phénomènes sociaux, sa production par les institutions sociales. Ces études renvoient à une autre conception du social, relative et interactive, selon laquelle les sujets eux-mêmes, qu'il s'agisse de la population étudiée ou des chercheurs à l'œuvre, sont vus comme acteurs de la production de la réalité étudiée. »<sup>43</sup>

Suivant cette classification, la conceptualisation du phénomène de la pauvreté que nous proposons relèverait davantage du second type, bien que d'un point de vue épistémologique nous n'accorderions pas le même statut à ces deux grands ensemble de discours. Cependant nous partageons de nombreux commentaires et critiques avancés par ce chercheur à propos de la nature de ces discours<sup>44</sup>. Cette lecture montre bien l'état présent du champ qui nous semble ne pas avoir réellement dépassé l'opposition entre les conceptions de la pauvreté absolue (objective) et de la pauvreté relative (subjective). L'approche sociologique du phénomène de la pauvreté n'est pas plus objective quand elle se fonde uniquement sur le relevé des matérialités ni plus subjective ou relative quand elle se fonde sur l'étude de la connaissance des personnes vivant ces situations. Pour nous, le phénomène de la pauvreté présente une irréductibilité sociale. Ce qui signifie qu'il n'existe pas de situation de pauvreté en dehors des relations concrètes qui la constituent. L'étude de ces relations à partir de leurs traces, - à savoir les lieux sociaux et leurs aménagements, les usages et les conceptions sociales des objets, la connaissance et les discours qui sont constitutifs de ces situations, la relation de co-présence et la médiatisation sociale entre les personnes et entre les groupes sociaux, etc. -, permet d'établir des faits sociaux qui rendent compte à la fois du caractère construit des situations sociales de pauvreté qui sont relatives à ces relations sociales<sup>45</sup>. Dans notre projet de connaissance l'enjeu est donc, de définir des objets de recherche renvoyant au phénomène de la pauvreté en intégrant les relations sociales non comme un élément mais comme un point de vue spécifique : la dimension par laquelle nous fondons notre observation du phénomène de la pauvreté. Nous avons retrouvé chez un chercheur une grande part de ce travail réalisé. Nous allons donc emprunter largement à la problématique et à l'analyse des débats sur la pauvreté développées par Majid Rahnema telles qu'énoncées dans un document intitulé **La pauvreté globale : Une invention qui s'en prend aux pauvres**. Il s'agit d'un essai socio-politique qui met en évidence l'irréductibilité sociale du phénomène de la pauvreté.

Comme le montre très bien l'évolution des débats, en soi la pauvreté demeure indéfinissable lorsqu'on la fait reposer uniquement sur le constat de l'absence/présence d'un manque :

<sup>43</sup> Frédéric Lesemann 1994, p. 587

<sup>44</sup> Poser que le premier type est positiviste et objectif et réfère au développement d'un savoir qui a pour but de gérer le social nous semble problématique. De la même façon, qualifier le second de subjectiviste parce qu'il donne un statut au discours des personnes sur elles-mêmes et plus généralement, une pertinence à leurs connaissances nous apparaît tout aussi problématique puisque les « faits sociaux sont pourvus de sens ». La connaissance de gestion relève de l'art plutôt que d'un horizon épistémologique scientifique. Son intentionnalité est de développer un savoir pratique visant à totaliser puisqu'elle définit son intervention non pas sur un aspect réduit de l'existence humaine mais sur sa totalité. Or, toute science procède de la construction d'un objet, ce qui implique une opération de réduction de l'observation à un aspect circonscrit du « réel ».

<sup>45</sup> Les deux positions relativiste et absolue correspondent à une position d'observation transcendentale ; « au-dessus abstraitement des situations des pauvretés d'un point de vue social ». On s'abstrait ici de la morphologie sociale constitutive des situations de pauvreté. Dans la conception absolue : la matérialité définie en terme « physique » évacue la constituante sociale tandis que dans la pauvreté relative ce social existe sans avoir généralité, seulement un statut de local incommensurable.

physique, économique, politique voire spirituel. Des critères biologiques (la subsistance) sont souvent employés pour déterminer une définition universelle de la pauvreté. Or ces définitions posent problème en ce qu'elles réduisent le statut des êtres humains et des groupes sociaux à des nécessités physiques et biologiques. Or, ce qui fait que les êtres sont humains consiste aussi bien en leur expérience en tant qu'être social, voire plus largement encore en tant qu'être culturel. Les approches du développement qui n'ont considéré que les dimensions physiques et biologiques se sont heurtées de front à ces dimensions des comportements humains. De fait, **en omettant de considérer la dimension sociale des comportements, ce sont nos propres normes sociales comme normes de développement que l'on reconduit, en leur attribuant le statut de normes naturelles, et ces normes ne sont pas opératoires précisément lorsqu'elles nient l'existence de normes spécifiques aux personnes en situation de pauvreté.**

À l'inverse, une définition totalement relativiste, c'est-à-dire qui envisage de définir la pauvreté à partir de la perception d'un manque par les personnes et les groupes sociaux, ne serait pas plus satisfaisante. Selon un tel usage il n'y aurait plus de consistance à la notion de pauvreté et aucune continuité ne serait désormais possible entre les différentes expériences identifiées sur cette base. En termes sociologiques, il n'y aurait plus de généralité.

Les deux définitions, substantialiste et relativiste<sup>46</sup>, ne nous fournissent pas les outils nécessaires à la description du phénomène de la pauvreté. De plus, les discours sur la pauvreté, parce qu'ils portent sur ce qui devrait exister, à savoir une situation où il n'existe plus de pauvres, ne décrivent les situations sociales existantes que sous la forme d'un écart à une situation idéale désirée. En ce sens, ces discours nous détournent de la « réalité » de leur existence.

En fait, l'étude socio-historique de la notion de pauvreté est révélatrice de sa dimension sociale. La pauvreté n'a pas toujours été opposée à la richesse comme elle l'est aujourd'hui, et elle n'a pas toujours signifié la mise en marge d'un groupe social. Or, bien que l'on constate une variabilité de la notion de pauvreté, on reconnaît par ailleurs qu'elle est enracinée socialement tout à la fois fondée et relative à l'état des rapports sociaux. Fondée parce que la pauvreté n'existe pas en dehors de la vie sociale et relative parce que les formes sociales sont des aménagements (« solutions ») aux situations de pauvreté.

Pour cette raison, afin de circonscrire cette notion, nous allons recourir à la « définition » suivante du phénomène de la pauvreté proposée par Majid Rahnema telle qu'il l'a développée à partir des travaux, notamment, de Amartya Sen :

« Indépendamment des nombreuses façons dont est perçue la pauvreté, la construction sociale dont elle fera l'objet (dans les différentes sociétés) comportera inévitablement les facteurs suivants : un certain nombre de faits ou de « matérialités »; la perception dont le sujet lui-même a de son état; le regard des autres sur cet état et, enfin, les divers espaces-temps qui influencent et définissent les trois premiers ensembles d'éléments. »<sup>47</sup>

<sup>46</sup> Ces définitions, nous pourrions les intituler aussi pauvreté absolue et pauvreté relative.

<sup>47</sup> Rahnema, Majid 1991, p. 10.

La première dimension<sup>48</sup>, les matérialités évoquées dans les diagnostics de pauvreté, réfère ici à la notion de manque qu'il soit matériel (nourriture, logement, etc.) ou immatériel (droits politiques, inégalités économiques, discrimination, etc.) . Seules les situations de pauvreté **absolue** (par exemple : les famines) peuvent donner lieu à un diagnostic de pauvreté sans faire état du reste des dimensions du phénomène de la pauvreté. La pauvreté absolue met en cause toute reproduction biologique et sociale de l'existence. En somme, pour décrire le phénomène de la pauvreté, il est nécessaire de faire état de ses matérialités, mais ces matérialités, hors les cas de privation absolue, ne sont pas suffisantes pour saisir le sens donné à la pauvreté dans une société. En d'autres mots, bien qu'il existe des nécessités à l'existence humaine, ces irréductibilités de l'existence sont toujours appropriées socialement : la pauvreté volontaire (de biens matériels), valorisée dans certains groupes sociaux de sociétés non-occidentales et fondée sur une critique de leur matérialisme, en constitue un exemple limite.

La seconde dimension, la perception que le sujet a lui-même de son état, constitue une part de la dimension symbolique du phénomène de la pauvreté. Elle n'est pas ultérieure ou au-dessus de la situation que vivent les personnes et les groupes sociaux, mais bien plutôt partie prenante d'un être en relation. La troisième dimension, le regard des autres sur la personne, a aussi une variabilité selon l'état des relations sociales à une époque donnée. Il est rarement identique chez les observateurs et ceux qui vivent les situations identifiées comme relevant de la pauvreté.

### 1.5.1 Sociologie du phénomène de la pauvreté

Ce qui nous mène à la question centrale « des divers espaces-temps qui influencent et définissent les trois premiers ensembles d'éléments » et que nous allons appréhender ici sous les termes d'enracinement social de l'aide alimentaire. Dans cette partie théorique, il s'agit de confronter les conceptions de la pauvreté localisées socialement dont le statut est souvent posé par leurs locuteurs comme naturel et universel. L'expression « localisées socialement » est utilisée ici pour désigner les conditions par lesquelles quoi que l'on pense, on le fait toujours à partir des catégories de connaissance de notre milieu, de notre époque et de notre société. Ce n'est que par un long travail spécialisé à propos d'aspects restreints du réel que l'on parvient à un langage un tant soit peu plus général qui, dans son parcours, conserve des traces de cette localisation sociale. Par exemple, les idéologies du progrès restent toujours prégnantes dans les sociétés occidentales développées et celles-ci conçoivent l'existence actuelle comme supérieure à toutes les autres formes d'existence connues. Pourtant, un examen attentif de la situation révèle clairement que les idéologies du progrès, qui sous-tendaient une éradication de la pauvreté, ne rendent pas compte d'un ensemble de phénomènes actuels (Rifkin, Jeremy 1997). Le travail sociologique peut se caractériser comme la transformation d'un point de vue localisé socialement en un point de vue plus général qui permet de cumuler la connaissance en ce qui a trait à la dimension sociale de la vie humaine. Dans les sociétés complexes au sein desquelles nous vivons, ce travail est d'autant plus pertinent que la vie sociale devient de plus en plus opaque du point de vue du citoyen<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> Nous préférons parler de dimension plutôt que de facteurs puisque les éléments décrits sont constitutifs des relations sociales formant l'espace-temps de la pauvreté. Le terme de facteur est souvent employé d'une façon métaphysique en sciences sociales : des éléments au-dessus de l'existence des personnes et des groupes qui viennent la contraindre sans que l'on voit en quoi que ces « réalités » sont le fait d'êtres humains en relation Kosik, Karel 1978.

<sup>49</sup> Comme nous le verrons, la vie sociale est composée de plusieurs types de relations sociales, de formes de connaissance qui coexistent en rapport les unes avec les autres. Ce travail sociologique informe la pensée

### 1.5.1 1 Relations sociales et pauvreté

Dans le cadre de son essai exploratoire, Majid Rahnema avance un point de vue très différent des conceptions occidentales du phénomène de la pauvreté, d'où il tire l'essentiel de son expérience. Nous mettrons en relief ses thèses et nous les confronterons aux conceptions actuelles les plus répandues. Cet auteur identifie trois types de rapport à la pauvreté : la pauvreté vernaculaire, la charité et la pauvreté modernisée. L'argument central avancé par Rahnema pour caractériser ces espaces-temps sociaux dans lesquels se donne à observer le phénomène de la pauvreté dans l'histoire consiste à discerner entre la pauvreté vernaculaire des sociétés non-occidentales et la pauvreté modernisée. Cette pauvreté vernaculaire est identifiée aux situations que vivent la majorité des personnes sur notre planète.

Voici sous forme synthétique le portrait qu'il nous fournit de la pauvreté vernaculaire à différentes époques :

« Les petites formations humaines fonctionnelles, qu'il s'agisse de communautés traditionnelles, de clans ou de "groupes sociaux primaires", appartenaient à des réseaux complexes de relations et de solidarité humaine. Aussi peu attentive que fût une société à l'égard de ses membres les plus faibles, même lorsqu'elle les traitait de façon despotique, exploitative ou discriminatoire, il n'en demeurait pas moins que le pauvre était toujours considéré comme un membre du groupe. En temps normal, toutes les communautés prenaient des dispositions appropriées pour ceux de leurs membres qui n'étaient pas en mesure de subvenir à leurs besoins. (...) En règle générale, les communautés locales assumaient la responsabilité de secourir les pauvres en leur sein, de sorte que ceux-ci n'étaient pas tributaires de sources officielles, anonymes ou étrangères d'assistance publique. C'était seulement en cas de catastrophe générale (famine, inondation, guerre, etc.) que l'aide volontaire aux démunis était complétée par une aide officielle ou institutionnelle. La plus grande peur des pauvres n'était pas tant de perdre toutes leurs ressources monétaires que d'être totalement abandonnés. »<sup>50</sup>

Bien que les situations dans lesquelles se retrouvent les personnes peuvent être considérées, d'un point de vue strictement biologique, comme plus difficiles que dans les sociétés occidentales actuelles, celles-ci, selon l'argumentation de Rahnema, auraient la possibilité déterminante d'être intégrées dans leurs sociétés. Cette intégration, même en tant que

---

politique au sens large, celle d'abord du citoyen mais elle ne peut et ne doit prétendre à la remplacer. La conception de la pensée politique à laquelle nous nous référons ici est celle de H. Arendt Arendt, Hannah 1972. Une autre analogie pourrait être empruntée à la géographie pour exprimer l'opacité de la complexité sociale. Il n'y a pas si longtemps, on pouvait se retrouver dans les lieux sociaux sans recourir à la médiation d'une représentation (une carte géographique). Or, aujourd'hui même, les travailleurs spécialisés dans les déplacements (conducteur de taxi) dans des très grandes villes doivent recourir à des cartes pour se déplacer. Il y a un niveau de complexité de l'espace qui nécessite cette invention.

<sup>50</sup> Rahnema, Majid 1991, p. 15-16.

dominés, serait préférable à la situation des pauvres modernisés dans la vision de ce chercheur :

« L'effondrement des anciennes sociétés autonomes et autosuffisantes ne présente pas seulement la fin d'un monde, mais aussi celle d'une vision du monde, le pauvre devenant l'abandonné, le sans-logis, l'étranger sans protection, l'être dépourvu de toute communauté, en un mot, le **pauper**, dépendant désormais de plus en plus, pour sa survie, d'une assistance institutionnelle extérieure.<sup>51</sup>

L'assistance sociale est ici considérée comme un lien extérieur à la vie sociale des personnes vivant une situation de pauvreté au sens où ce lien ne produirait pas une intégration sociale. Ceci à l'inverse de la charité dans son sens originel :

« Le mot charité a maintenant perdu tout son sens original (*caritas* ou amour), mais il représentait jadis le premier type d'interaction avec les pauvres. C'est la perception "sublimante" des pauvres en tant qu'image du Christ qui suscitait la charité. Il s'agissait d'être un avec les pauvres : c'était un acte de partage de vie, de bonté et d'équilibre, symbolisé par Saint-François d'Assise embrassant le lépreux et partageant ses vêtements avec lui. La charité était alors un acte d'auto-purification et d'auto-enrichissement; elle n'avait pas d'autre but en dehors de l'acte lui-même. Elle signifiait seulement le désir, que suscitait la compassion, de "s'élever" vers la personne souffrante, plutôt que le geste, centré sur soi-même, de "s'abaisser" sur elle d'une façon condescendante. C'est pourquoi, la façon dont les aumônes étaient dispensées était, dans la plupart des cultures, plus importante que le contenu de cette aumône. »<sup>52</sup>

Cette conception de la charité n'a plus cours aujourd'hui de cette façon, du moins dans une acception générale. Au contraire, on réduit la charité à des intérêts individuels cachés : « celui de vouloir gagner son ciel » . Nous l'avons vu à partir des discussions entourant le partenariat de recherche. La charité ne serait plus perçue comme un geste de compassion mais plutôt un geste posé par des « calculateurs, cherchant à les définir (les pauvres) en fonction des « intérêts » de la société ou des intervenants, en vue de protéger la société contre les pauvres. »<sup>53</sup> . On peut observer ici une opposition entre l'intégration de la personne aidante à la vie des pauvres propre à la charité compassion et celle, extérieure, de la condescendance. La charité dans ce deuxième cas est interprétée soit en termes individuels comme la recherche d'un intérêt par l'aidant, pour gagner son ciel ou pour gagner des votes dans le cas d'un politicien, soit en termes collectifs, pour assurer un contrôle des pauvres face à la menace qu'ils représentent pour l'ordre social.

Dans la pauvreté modernisée, ce lien « extérieur » qu'entretient l'assistance sociale avec les bénéficiaires ne permet pas aux personnes vivant des situations de pauvreté de se constituer une identité publique. Dans le domaine des sciences sociales plusieurs travaux en traitent et

<sup>51</sup> Rahnema, Majid 1991, p. 16.

<sup>52</sup> Rahnema, Majid 1991, p. 17.

<sup>53</sup> Rahnema, Majid 1991, p. 16.

sont cités par Rahnema. Le bilan de l'action institutionnelle dans son rapport d'extériorité aux situations vécues de pauvreté faite par Frédéric Lesemann conclut d'une façon similaire :

« Même si l'idéologie libérale qui préside à cette action accorde aux pauvres les mêmes droits qu'à l'ensemble des citoyens, il est évident que les programmes de services et d'assistance inscrivent les pauvres dans un rapport de clientèles et que les droits à l'assistance qui leur sont reconnus sont susceptibles d'être régulièrement restreints, sinon remis en cause. Ils sont en outre associés à des obligations de comportements que les dispensateurs de services et d'aides sont en droit d'exiger de la part des bénéficiaires, relation illustrée par les discours de responsabilisation des populations et les pratiques de contrôle administratif qui sont la règle dans le domaine.

Ce rapport est conséquemment vécu dans l'humiliation et la crainte par ceux qui se retrouvent inscrits dans un statut de mineurs puisqu'ils sont l'objet de contrôles administratifs et comportementaux. Nous sommes là, est-il besoin de le souligner, au cœur des aspects sociaux de la pauvreté: l'intériorisation d'un rapport d'infériorisation dans lequel sont structurellement inscrits et le pauvre qui le subit et l'agent institutionnel qui le produit. C'est la honte rivée au vécu des pauvres et que de Gaulejac fait surgir dans ses diverses recherches: le pauvre est un «pauvre type». Il faut qu'il cache sa pauvreté, et à défaut d'y parvenir qu'il se cache lui-même. Rendre la pauvreté invisible et se rendre invisible, voilà le projet commun au pauvre et à la société pour laquelle la pauvreté est perçue de façon uniquement négative, symbole d'un échec social dans une société qui érige le succès individuel en valeur suprême.

Il y a là certes une conscience d'un échec, d'une incompétence, d'une dégradation de la part du pauvre également, mais aussi une profonde interdépendance des jugements et donc des rapports qu'ils expriment. Et pourtant, la société et ses institutions ont le pouvoir de mettre la pauvreté à distance en lui conférant le statut d'une inadaptation sinon ultimement d'une pathologie. »

Un des éléments déterminants du jugement sur la nature des relations sociales dans le phénomène de la pauvreté comme le mentionne Rahnema est de soulever le fait que, dans la pauvreté modernisée, la relation entre donateur et bénéficiaire est caractérisée par une absence totale de réciprocité<sup>54</sup> :

De ce point de vue, l'aide alimentaire ne constitue pas une exception, comme le soulignaient les représentants des Moissons du Québec, qui sont sensibles au caractère problématique d'une prestation unilatérale et asymétrique telle qu'elle se dessine dans l'aide alimentaire. Il y

---

<sup>54</sup> « Dans la même veine, la relation entre donateur et bénéficiaire est caractérisée par une absence totale de réciprocité. Dans cette relation, la dépendance devient unilatérale et asymétrique. Ainsi, la pauvreté modernisée, définie par l'assistance, constitue une rupture radicale d'avec d'autres modes de relations vernaculaires fondés sur le don, la charité ou même la protection Rahnema, Majid, p.16. »

a don des compagnies agro-alimentaires aux banques alimentaires, des banques aux organismes, des organismes aux usagers. Est-ce que toutes ces relations sociales forment une circulation unilatérale et asymétrique?

La littérature anthropologique en général permet d'établir le même type de constat : la relation entre donateurs et donataires dans les sociétés traditionnelles révèlent l'existence de relations de réciprocité, qui pour toute inégale qu'elle soit lorsqu'elles se situent dans le cadre d'une domination d'un groupe par un autre ne cesse pas d'être conçue en forme de réciprocité même si elle prend souvent l'allure de cadeaux désintéressés. C'est que le don présumé appelle un contre-don dont la nature et l'équivalence varient selon les contextes sociaux considérés. Il faut donc éclaircir la différence existante entre don et réciprocité inégale.

Un exemple courant nous permettra de faire comprendre cette différence. Dans notre société, les personnes qui reçoivent sans contrepartie de quelque sorte sont habituellement des enfants en bas âge. Il ne nous viendrait pas en tête de questionner leur honnêteté ou la nécessité d'un don unilatéral massif pour assurer leur existence. Or, on peut voir très tôt que dans la socialisation de l'enfant, le don unilatéral se mute en une réciprocité inégale : l'enfant offre des dessins, des fleurs ou d'autres choses à ses parents, introduisant ainsi le mouvement réciproque. Dès lors se pose un ensemble de questions : la réciprocité constitue-t-elle une norme sociale dans les sociétés occidentales? Faut-il interpréter, comme le fait Majid Rahnema, que la pauvreté vernaculaire est faite de réciprocité et confère un statut public aux personnes vivant les situations de pauvreté? Le lien d'assistance sociale doit-il être identifié à comme une prestation unilatérale complètement asymétrique?

Pour poursuivre l'exploration de ces questions, nous mettrons en relief une toute autre position face à la pauvreté, celle du discours idéologique néo-libéral, qui place aussi l'accent sur la question de la réciprocité, celle-ci se réduisant à une circulation de prestations jugées égales<sup>55</sup>.

### **1.5.2 Réciprocité et pauvreté : le discours néo-libéral**

À l'inverse de la conception de Majid Rahnema, le discours néo-libéral actuel reconnaît le citoyen dans la mesure où celui-ci est en mesure d'établir ses conditions d'existence dans un type bien précis de relations sociales, celles du marché. Une relation d'échange marchand en est une, par principe, d'égalité tant entre les deux personnes ou les deux groupes de personnes qui échangent qu'entre ce qui est l'objet de leur échange, dont l'un offre et l'autre demande un bien ou un service<sup>56</sup>. Le prix du produit établit une mesure égale entre l'offre et la demande. Ainsi, celui qui offre se verra compensé par un montant équivalent de la monnaie qui, en principe, lui permettra d'acheter un autre produit d'une valeur équivalente. Les personnes qui ne peuvent s'inscrire dans cette logique de l'achat et de la vente égalitaire, comme c'est le cas de ceux qui ne vendent pas leur force de travail et/ou qui n'ont pas de capital, n'existent tout simplement pas dans cet univers socio-économique du marché. Cette tendance à la dominance des seules relations sociales de marché depuis l'émergence de

<sup>55</sup> Dans l'économie de marché une transaction commerciale consiste en échange d'une quantité égale de valeur monétaire par rapport à la valeur de l'objet ou du service transigé. La thèse de Marx vise à montrer que le travail n'est pas une marchandise ayant une valeur mais est créateur de valeur et donc que l'échange marchand n'est pas adéquat comme mode de circulation de la valeur travail.

<sup>56</sup> Il s'agit de personnes « libres » de vendre leurs produits et leur force de travail ou d'acheter des produits et du travail. La thèse de K. Marx sera de tenter de montrer que cette égalité n'existe qu'en apparence.



l'économie capitaliste s'est accentuée ces dernières années. On a pu cerner toute « L'horreur économique », pour reprendre le titre de l'essai de Viviane Forrester, d'une telle logique sociale. Poussée à ses limites cette logique ne permettrait plus de reproduire la vie sociale (Perret & Roustang)<sup>57</sup>. Dans l'univers socio-économique néo-libéral, les situations de pauvreté n'ont pas de statut; elles sont reléguées aux situations de contingences : « il y aura toujours des pauvres et on ne peut rien y faire ». Celles-ci sont posées comme un épiphénomène transitoire : la situation de pauvreté n'est le résultat que d'un sous-développement et non pas de rapports de domination; il suffirait d'appliquer les principes de l'*homo œconomicus* pour sortir de la situation de pauvreté...

Une des tensions fortes dans lesquelles se retrouvent les personnes en situation de pauvreté modernisée est de vivre avec les besoins généraux de la société de consommation de masse, toujours grandissants, mais en disposant de ressources de plus en plus restreintes pour y répondre. D'où la multitude des manques éprouvés, qui se trouvent d'autant plus avivés que la consommation « productive » (éducation, ordinateur, etc.) à l'échelle individuelle est devenue à la fois de plus en plus importante mais aussi nécessaire afin de ne pas être exclus dans le processus sélectif d'un marché qui s'intensifie. Une telle sélection, fait en sorte que nous ou nos enfants voudrions nous inscrire dans le groupe social de plus en plus restreint de ceux qui participent à l'accumulation, qui font partie du réseau social de ceux qui accumulent, afin d'éviter d'être dans le groupe social de plus en plus important de ceux qui vivent de la redistribution sociale. À cela, s'ajoute le contrôle institutionnel des personnes vivant de la « sécurité du revenu », qui envahit leurs sphères d'activité privées, et selon Rahnema, est encore plus problématique que celui exercé par les réseaux et solidarités vernaculaires.

Dans tous les cas, la fragmentation de l'ensemble social en deux groupes, ceux qui accumulent et ceux qui vivent de la redistribution sociale, a tendance à opacifier les réalités d'un groupe par rapport à l'autre. Ceci à l'avantage d'une critique acerbe des règles de la redistribution sociale jusque dans les menus détails de la vie des personnes qui y sont liées, alors que le questionnement sur les formes d'accumulation (la fiscalité des entreprises, des investisseurs, etc.) s'arrête court sous peine de limiter le processus actuel d'accumulation, puisque que la concurrence économique exigerait une accumulation sans limite pour faire face à cette concurrence. À travers certaines formations en sciences économiques et en administration la socialisation actuelle de l'éducation, enferme plusieurs de ceux qui la reçoivent dans une stricte logique de l'accumulation capitaliste. Les conséquences, notamment, sont que suivant une telle logique, on ne peut être à même de saisir le fait que le développement de l'économie de marché comme « économies réelles existantes » a inventé, pour se reproduire, non pas uniquement de l'accumulation mais aussi de la distribution et, pour pallier aux problèmes de cette distribution des ressources sociales, une re-distribution. Pour ces raisons, trop brièvement exposées malheureusement, nous situons notre étude de la redistribution sociale que constitue l'aide alimentaire dans le cadre d'un questionnement des règles d'accumulation.

---

<sup>57</sup> C'est l'interprétation que nous faisons de la thèse de Guy Roustang et Bernard Perret de l'économie contre la société. Par ailleurs, nous ne pensons pas à la suite de K. Polanyi que l'économie est « désenchâssée » du social et seulement régulée socialement aujourd'hui. Voir à ce sujet notre exposé dans ce chapitre des travaux de Enzo Mingione.

## ***1.6. Accumulation et redistribution : des mécanismes aux processus sociaux constituant l'économie.***

En exposant les conceptions précédentes de la pauvreté, nous avons voulu montrer que celle-ci ne pouvait être confinée au seul secteur « social » ou encore aux seules questions de redistribution sociale. Sous la forme que nous leur connaissons dans les sociétés développées, les processus d'appauvrissement, renvoient à la structuration de l'économie capitaliste depuis son émergence. L'aide alimentaire, bien que considérée comme relevant du « secteur social », ne relève-t-elle pas plutôt de l'économie non marchande? Dans toute société, il y a production, distribution, circulation et consommation de denrées alimentaires et cela fait partie de son économie. Le circuit de l'aide alimentaire au Québec constitue en cela une économie de distribution de denrées alimentaires qui tend à redoubler l'économie dominante : une économie de la pauvreté.

Comme nous l'avons mentionné, les diverses conceptions des relations sociales, de leurs natures et de leurs propriétés, influencent grandement la conception et le rapport établi au phénomène de la pauvreté dans une société. Or, ces relations sociales sont faites à partir de l'ensemble des rapports sociaux existant dans cette société. C'est pourquoi comprendre l'enracinement social du phénomène de la pauvreté au Québec exige de situer cet enracinement d'une façon plus générale dans l'état des rapports socio-économiques. Nous allons nous référer aux travaux de plusieurs sociologues de l'économie afin d'asseoir notre conception du phénomène de la pauvreté pour ensuite problématiser l'enracinement social de l'aide alimentaire au Québec.

### **1.6.1 La dissociation de l'accumulation et de la distribution**

Dans son livre **La Grande transformation** portant sur l'émergence de l'économie capitaliste contemporaine, Karl Polanyi met en lumière la constitution d'une activité sociale spécifiquement vouée à l'accumulation, en reprenant des éléments de l'analyse de K. Marx sur l'industrialisation, où le travailleur devient « libre » de vendre sa force de travail. Un lieu social spécifique se constitue : l'entreprise. Le temps de l'activité est délimité et contrôlé. L'organisation « scientifique » du travail alliée à la diffusion du commerce international devaient mener à la situation que l'on connaît aujourd'hui : celle d'une concurrence économique féroce dans les marchés, avec les débordements possibles vers des formes de compétition en dehors des règles économiques (Ziegler 1998).

L'émergence de l'entreprise capitaliste a donc été également l'avènement d'une sélection des plus productifs en termes économiques et, en ce sens, elle a permis la constitution de réseaux sociaux fondés dans l'accumulation, soit par la rétribution de l'investissement (le capital), soit par le travail, forme de distribution sociale liée directement au processus productif d'accumulation. Les travaux sur l'industrialisation de K. Polanyi montrent ce mouvement de constitution d'une activité « purement » d'accumulation. Ceci montre aussi comment la dissociation sociale produite par la constitution de cette activité créait même alors, pour les investisseurs capitalistes à une échelle nationale, des incertitudes sur leurs investissements (ex. baisse des salaires des concurrents) de plus en plus difficiles à assumer au fur et à mesure que se mécanise et se complexifie le processus productif. Un parallèle peut facilement être dressé entre la période de « mondialisation » actuelle et ses conséquences avec cette première industrialisation : aux périodes de croissance économique correspondent des processus

d'appauvrissement massif de groupes sociaux dominés. Très tôt, par intérêt humanitaire mais aussi pour stabiliser les prix, l'intervention sociale se manifeste par des lois d'assistance publique et par l'encouragement de la charité privée. Ces processus de croissance économique et d'appauvrissement simultanés d'une part importante de la population situent le « problème » social auquel ont fait face les grands penseurs du 19<sup>ème</sup> siècle, tels les réformateurs sociaux. Il est, de ce point de vue, remarquable d'enseigner d'observer comment les raisonnements et les tentatives de rendre les pauvres riches d'après les règles du sain comportement de l'*homo œconomicus* ont été appliqués très rapidement comme une solution à ces « crises » de croissance et ils préfigurent les interventions actuelles axées portant sur l'employabilité<sup>58</sup>.

Cette contradiction interne au développement capitaliste consiste donc à produire un type d'accumulation qui restreint de plus en plus le nombre de ceux qui en bénéficient tandis que cette même production doit être écoulee afin de générer les profits pour le réinvestissement. L'application des principes de l'économie keynésienne à la gestion des budgets nationaux est l'institutionnalisation de cette redistribution sociale par l'État, qui eut pour but de pallier au manque de distribution sociale intrinsèque à la production. En somme, puisque la production dans la logique capitaliste ne peut élaborer une distribution sociale suffisante à la reproduction de ses conditions d'existence, alors s'invente très tôt une re-distribution afin de stabiliser l'économie. Pour Polanyi, cette forme d'économie nouvelle consiste en un passage définitif d'une économie autorégulée à une économie régulée socialement, notamment par l'État.

En ce sens, l'aide alimentaire est-elle une intensification et un déplacement de cette redistribution sociale qui, depuis la révolution tranquille au Québec, était assumée par l'État? Comment peut-on considérer les relations institutionnelles formant cette redistribution sociale en tant que rapport à la pauvreté? Doit-on la considérer comme une prestation unilatérale et asymétrique? Quel statut confère-t-elle aux personnes en situations de pauvreté?

Si l'on envisage la question de la pauvreté et des relations sociales qui la définissent depuis l'émergence de l'économie contemporaine, nous pouvons observer : une forme d'organisation sociale complexe qui, à l'échelle des groupes sociaux et des relations entre ces groupes, assume à la fois l'accumulation, une certaine distribution ainsi qu'une redistribution, dans une dynamique contradictoire mais néanmoins faite de ces différentes relations sociales qui assuraient la reproduction du tout ainsi structuré. C'est pourquoi, comme nous l'avons dit, le discours néo-libéral du marché mur à mur, qui a pour conséquence d'orienter la socialisation des personnes uniquement en fonction d'une logique d'accumulation, s'avère une aberration dans la mesure où cette logique n'est pas à même d'assimiler ce qui fut nécessaire socialement pour que se reproduise une économie de marché « réelle existante » jusqu'à aujourd'hui. Les relations de marché (l'offre et la demande) ne sont pas suffisantes pour reproduire l'existence sociale d'une forme d'économie capitaliste marchande.

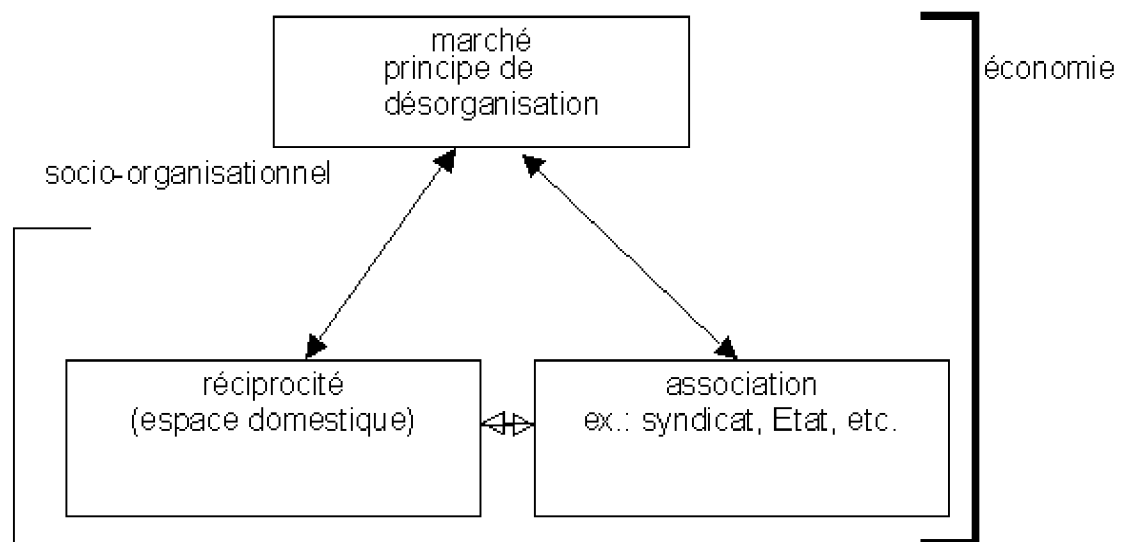
Plus fondamentalement encore, il faut reconnaître que, malgré les idéologies du tout marché et malgré l'émergence du monde économique et sa dominance au XX<sup>ème</sup> siècle, l'économie demeure aussi faite de formes de réciprocité et d'association, qui restent des éléments en lien avec la dominance des relations de marché.

---

<sup>58</sup> Voir Alain Clément, Nourrir le peuple, p.242.

### 1.6.2 La complexité de l'économie contemporaine : réciprocité, association et marché

Quelles sont les relations sociales formant le circuit de l'aide alimentaire et la vie sociale des personnes recourant à cette aide? À la lumière de la sociologie des économies contemporaines, nous devons nous attendre à ce que l'étude des relations sociales formant les activités d'aide alimentaire donne lieu à une configuration complexe. À titre de repères, nous retiendrons, les travaux antérieurs que nous avons réalisés et ceux d'un ensemble de chercheurs qui en arrivent à des constats similaires à propos de l'enracinement social de l'économie, c'est-à-dire à propos de la production et de la circulation des biens sociaux dans nos sociétés. Nous reprenons ici la conceptualisation générale de l'enracinement des économies développée par Enzo Mingione, qui met bien en relief la dominance du marché mais aussi la nécessaire présence de formes de réciprocité (ex : la famille) et d'association (États, syndicats, coopératives, groupes de défense des droits, associations patronales), essentielles à la reproduction de l'économie et de la vie sociale et dont la seule logique des marchés ne peut rendre compte.



Nous sommes dans des formes complexes d'économie, où sont présents réciprocité, association et marché, et donc des combinaisons possibles des règles sociales propre à ces formes de circulation. L'aide alimentaire n'y fait pas exception. Un exemple de l'appropriation marchande de cette irréductibilité sociale de l'économie est illustré dans les pratiques publicitaires faites aux consommateurs affirmant qu'une partie des bénéfices résultant de la vente sera « donnée » pour une cause charitable. On perçoit bien là une composition de deux formes de circulation où une forme domine l'autre.

D'un point de vue plus général, l'analyse du phénomène de la « fragmentation des sociétés » que nous propose Enzo Mingione établit à une échelle nationale un lien entre les « tensions du

marché » et le processus de ré-élaboration constante des relations de réciprocité et d'association formant les groupes sociaux. Ce schème d'explication lui permet de rendre compte de la fragmentation de l'Italie en trois Italies qui connaissent des développements différenciés dus aux particularités socio-historiques des réseaux sociaux formant ces Italies<sup>59</sup>. Nous pensons qu'il serait possible de rendre compte des « Deux Québec dans un » de la même manière. L'avantage de ce schème explicatif est de considérer à la fois ce que visent l'économique et le social et de montrer leur rapport complexe dans la structuration du social plutôt que de tenter de réarticuler abstraitement le social et l'économique une fois les points de vue dissociés. Or, si l'on se rapporte à notre objet d'étude, ce rapport complexe se donne à observer dans un enracinement social de l'aide alimentaire.

## 1.7 Propositions théoriques : appropriation et enracinement social de l'aide alimentaire

Le concept d'appropriation sociale vise à expliquer la forme des relations sociales composant des activités ainsi que, compte tenu des propriétés de cette forme de vie sociale, les transformations d'une forme de vie sociale en une autre<sup>60</sup>. L'appropriation suppose qu'à travers des contenus d'activité procédant de la réciprocité des perspectives entre les personnes dans les interactions sociales, émergent des régularités qui permettent de coordonner les actions en relation aux autres : une série de régularités qui perdurent, en d'autres termes c'est ce que nous appelons des normes sociales. Ces régularités sociales peuvent être perçues à travers la connaissance des personnes, des groupes sociaux ainsi que celle reliées à l'existence des institutions. Plusieurs exemples font état de ce processus : on n'a qu'à penser au travail<sup>61</sup>. On parle alors de catégories socio-cognitives qui définissent le rapport au monde<sup>62</sup> et de catégories opératoires qui supposent un rapport pratique au monde : les êtres, les lieux, les espaces, les temps<sup>63</sup>. Reconstruire ces traces de la vie sociale à travers des activités quotidiennes telle l'aide alimentaire nous permet de relever les modalités et le contenu du cumul de l'expérience soit à l'échelle individuelle ou encore collective. Ce cumul des expériences sociales propres à un groupe, un milieu, une région, une nation, etc., c'est ce que vise à analyser le concept d'appropriation sociale.

La notion d'enracinement social est correspondante à ce concept. Pour recourir à un terme plus technique de la sociologie, nous parlerions de morphologie sociale au sens de l'École française de sociologie : la distribution des corps dans l'espace, leur répartition, leur migration, leur mouvement dans le temps, l'aménagement des lieux, l'élaboration des objets et leurs usages, etc. Tout ceci est trace des groupes sociaux qui tentent de rendre compatibles les relations sociales qui les définissent à leur environnement, produisant ainsi, en relation avec d'autres groupes, un milieu social qui a une configuration spécifique : il s'agit de

<sup>59</sup> **Mingione, Enzo**, *Ethnographie*, vol Xc, no 115.

<sup>60</sup> Pour des références de base à propos du concept d'appropriation sociale voir notamment les travaux de Maurice Godelier particulièrement *L'idéal et le matériel*, ceux classiques de Maurice Halbwachs qui traitent de l'assimilation et la réadaptation continuelle à l'échelle individuelle et collective ou encore *les Études sociologiques* de Jean Piaget, Paul Sabourin, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, no 2, automne 1997.

<sup>61</sup> Le conflit de travail suppose une réciprocité de perspectives même entre des antagonistes. Il ne faut pas confondre réciprocité des perspectives avec entente. Nous l'utilisons en référence aux travaux de Jean Piaget.

<sup>62</sup> Voir les travaux de **Gilles Houle** notamment « L'idéologie, un mode de connaissance ». *Sociologie et sociétés*, avril, vol 11, no 1, p. 123-145.

<sup>63</sup> **Paul Sabourin**, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, no 2, automne 1997.

Québec et non de Montréal, on ne vit pas tout à fait de la même façon à Québec qu'à Montréal. Il y a bien des processus généraux qui contribuent communément à la vie sociale de Québec et celle de Montréal mais ceux-ci ne se donnent à voir, quand nous cherchons à la décrire, qu'à travers la spécificité de l'existence sociale de chacun de ces milieux. On exprime souvent cela en disant que la vie humaine est contextualisée dans des formes singulières et qu'il faut appréhender le contexte pour comprendre les discours et les comportements des autres. Il ne faut pas citer hors-contexte!

Pour notre part, nous dirons que l'activité d'aide alimentaire est enracinée socialement parce qu'elle est faite du développement socio-historique d'un milieu, d'un espace-temps de la pauvreté, de personnes et de groupes sociaux ainsi localisés dans l'ensemble de la société québécoise. La méthodologie que nous utiliserons, exposée dans le chapitre deux, se définit comme un processus progressif de dissociation du contexte et de l'objet de recherche : le spécifique n'est pas antithétique au général, il est un moment de sa construction.

Nous avons lieu de croire que, dans l'étude de l'enracinement social de l'aide alimentaire, nous retrouverons des transpositions voire des modifications des différents types de relations sociales relevant de la réciprocité, de l'association et du marché ainsi qu'une combinaison différentielle de ces relations lorsque nous décrirons la vie sociale des usagers de l'aide alimentaire et l'aide alimentaire comme activité sociale. La détermination de ces caractéristiques des relations sociales est au centre de notre analyse.

Notre problématique théorique de l'enracinement social de l'aide alimentaire nous mène vers les positions suivantes :

- On peut remarquer une continuité entre la majorité des travaux anthropologiques, le questionnement des coordonateurs et responsables des Moissons et la problématique que nous avons développée pour convenir que les relations de prestations unilatérales et asymétriques confèrent un statut social problématique à ceux qui les reçoivent. Du point de vue de l'axe de recherche que nous avons privilégié, nous pouvons formuler les questions suivantes : est-ce que les personnes recourant à l'aide alimentaire se représentent comme étant dans une relation asymétrique et unilatérale ou non et dans quelles conditions (mode de distribution de l'aide alimentaire, milieux concernés, type d'appauvrissement vécu, etc.)? Est-ce que ces relations sont effectivement, d'après la description qu'ils ou elles en font et ce que nous avons pu observer dans les lieux d'aide alimentaire, des relations asymétriques et unilatérales? Quand les personnes recourant à l'aide alimentaire nous parlent de don, est-ce à ce type de relation auquel ils ou elles réfèrent? Est-ce que l'aide alimentaire enracinée dans des organisations religieuses réfère nécessairement à une conception traditionnelle de la charité?

- En fait, notre connaissance de la sociographie de la société québécoise nous permet d'anticiper que nous constaterons, à travers les milieux et les régions, une pluralité d'enracinements sociaux de l'aide alimentaire. Si, comme Rahnema, nous pouvons affirmer que la relation d'assistance publique est centrale pour beaucoup de personnes recourant à l'aide alimentaire, nous pensons que celle-ci ne résume pas la relation qu'ils et qu'elles ont à cette activité. À la suite des acquis récents de la sociologie de l'économie, nous ne pensons pas que l'économie capitaliste soit a-sociale : les relations de marché sont faites d'éléments du social (réciprocité et association) et il existe encore, comme le démontre l'aide alimentaire,

des formes de production (cuisines collectives) et de circulation (le « don » alimentaire ou l'entraide) qui sont co-existantes de l'économie et qui en participent.

Pour l'instant, dans le prochain chapitre nous allons exposer la démarche méthodologique qui a présidé à la construction de notre objet de recherche : les usages sociaux et les modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec.

## Références

- Arendt, Hannah**, *La crise de la culture*, Paris: Folio, 1972.
- Beaucage, Pierre et éd.** "Retour sur le don," *Anthropologie et sociétés*, 19, 1995, .
- Billig, M., Edwards, Derek** "La construction sociale de la mémoire," *La Recherche*, août, 1994, 742-745.
- Clément, Alain**, *Nourrir le peuple. Entre Etat et marché*, Paris: L'Harmattan, 1999.
- Cohen, Daniel**, *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris: Flammarion, 1997.
- Coté, Éline et Rouffignat, Joël**, *Développement d'une problématique au plan provincial sur l'aide alimentaire*, Québec: Fédération des Moissons du Québec, 1995.
- Coté, Éline et Rouffignat, Joël**, *Rapport d'évaluation des organismes communautaires accrédités à Moisson Québec en 1992*, Québec: Moisson Québec, 1994.
- Delisle, Hélène; Hamelin, Anne-Marie, éd.**, *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale de la santé : actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans le cadre du 64e Congrès de l'Acfas*, Montréal: Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1997.
- Frédéric Lesemann**, "Aspect sociaux de la pauvreté," in G. Dumont et S. Langlois, éd., *Traité des problèmes sociaux*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, .
- Gauthier, M., .** *Les nouveaux visages de la pauvreté*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.
- Glasser, I.** *More Than Bread. Ethnography of a Soup Kitchen*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1988, 180 p.
- Granger, Gilles-Gaston**, *Essai d'une philosophie du style*, Paris: Armand Colin, 1968.
- Granovetter, Mark**, "Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness," *American Journal of Sociology*, 91, 1985, 481-510.
- Halbwachs, Maurice**, *La mémoire collective*, Paris: PUF, 1952.
- Halbwachs, Maurice**, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925.
- Kosik, Karel**, *La dialectique du concret*, Paris: Maspero, 1978.
- Lapointe-Roy, H.**, *Charité bien ordonnée*, Montréal: Boréal, 1987.
- Frédéric Lesemann**, "Aspect sociaux de la pauvreté," in G. Dumant et S. Langlois, éd., *Traité des problèmes sociaux*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, .
- Lemieux, Vincent**, *Réseaux et appareils : une recherche dans l'Islet*, Québec: Laboratoire d'études politiques et administratives, Département de science politique, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1981.
- Mauss, Marcel**, *Sociologie et anthropologie*, Paris: Presses universitaires de France, 1980.
- Messu, M.** *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*. Paris, Privat, 1991.
- Mingione, E.** *Fragmented Societies. A Sociology of Economic Life beyond Market Paradigm*. Translated by Paul Goodrick. Basil Blackwell, 1991.
- Perret, Bernard et Roustang, Guy#**, *L'économie contre la société : affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris: Editions du Seuil, 1993.
- Polanyi, Karl**, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris: Gallimard, 1983.
- Piaget, J., Inhelder, B.**, *Mémoire et intelligence*, Paris: PUF, 1968.
- Petit, A.** "Les circuits du don: Kula, charité et assurances," *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1991, 45-65.
- Poppendieck, Janet**, *Breadlines Knee Deep in Wheat : Food Assistance in the Great Depression*, New Brunswick, N.J: Rutgers University Press, 1985.
- Poppendieck, Janet**, *Sweet charity? : emergency food and the end of entitlement*, New York: Viking., 1998.
- Pradier, Françoise**, *L'aide alimentaire fournie par des associations caritatives et humanitaires en Europe*, Paris: Fédération européenne des banques alimentaires, 1996.
- Rahnema, Majid** "La pauvreté globale : une invention qui s'en prend aux pauvres," *Interculture*, 24, 1991, 1-55.

- Ramognino, Nicole**, *De la violence en général et des violences en particuliers. Les violences à l'école: l'étude de trois collèges à Marseille*, Aix-en-Provence: Rapport de recherche, 1998.
- Riches, Graham**, *Food banks and the welfare crisis*, Ottawa: Canadian Council on Social Development, 1986.
- Rifkin, Jeremy**, *La fin du travail*, Montréal, Paris: Boréal, La Découverte, 1997.
- Rouffignat, Joël, Côté, Éline et Racine Sonia**, *Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires: de la compréhension à l'action*, Québec: Table d'interaction sur la faim, Moisson Québec, Centre en aménagement et en développement de l'Université Laval, 1996.
- Rouffignat, Joël**, "Les banques alimentaires: regrattiers du complexe alimentaire," in H. Delisle et A. Hamelin, éd., *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale de la santé : actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans le cadre du 64e Congrès de l'Acfas*, Montréal, 1997, .
- Rymarsky, Christophe, Thirion et Marie-Cécile**, *La faim cachée. Une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France*, Paris: Éditions Charles Léopold Mayer, 1997.
- Sabourin, Paul**, éd., *La mémoire sociale*, *Sociologie et sociétés*, Vol 29, no 2, automne, 1997.
- Sahlins, Marshall**, *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris: Gallimard, 1972.
- Todorov, Tzvetan**, *Les morales de l'histoire*, Paris: Grasset, 1991.
- Ziegler, Jean**, *Les seigneurs du crime : les nouvelles mafias contre la démocratie*, Paris: Seuil, 1998.